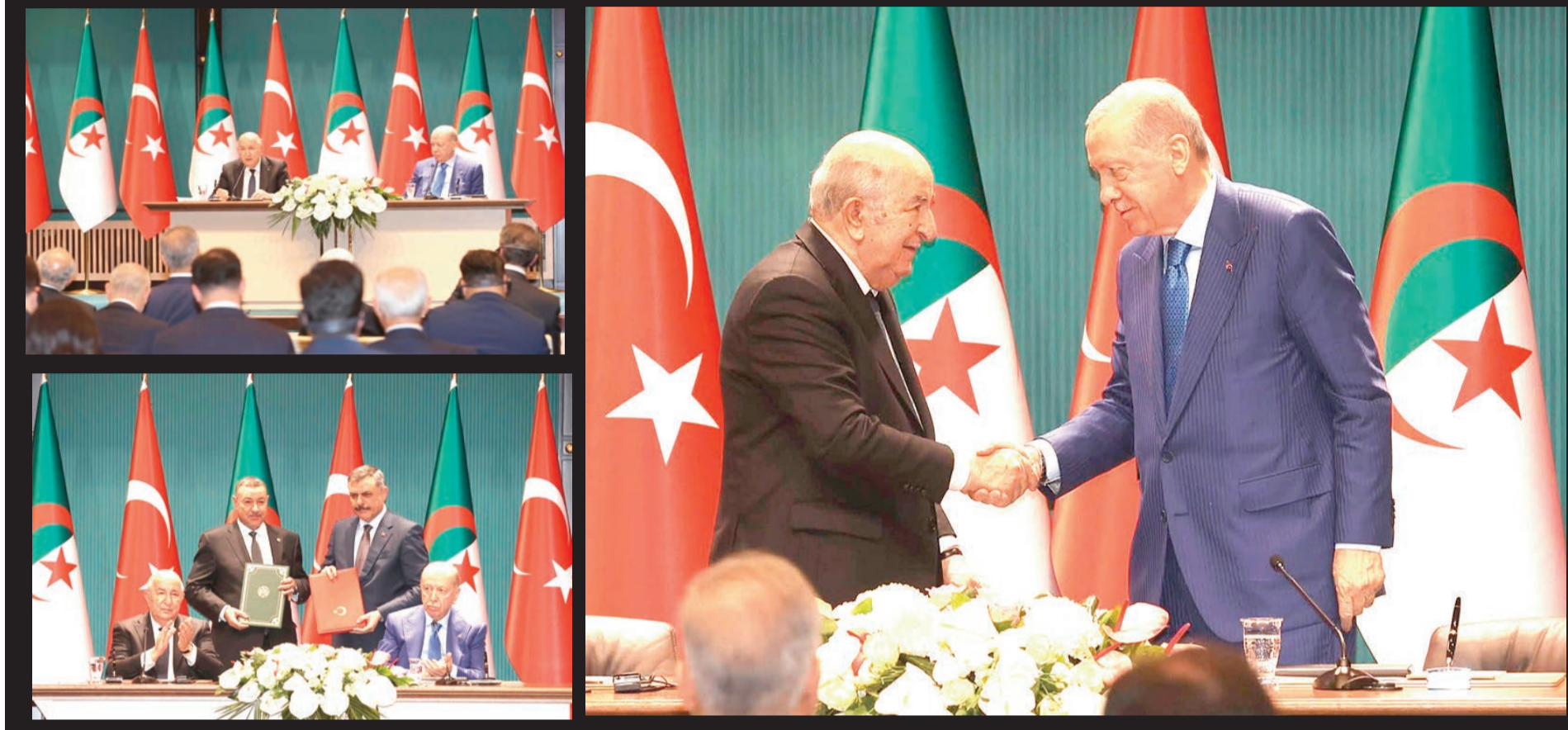


VISITE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE À ANKARA

Haute portée géopolitique et des accords historiques

Page 10



CAPDZ

QUOTIDIEN D'INFORMATION

FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT
Signature de 27 accords dans divers secteurs

Page 09

COMMÉMORATION DES MASSACRES DU 8 MAI 1945



Tebboune insiste sur la promulgation d'une loi sur la Mémoire nationale

Page 08

ORGANISATION DU MARCHÉ DE L'AÏD



Ouverture de 16 points de vente et premiers signes de détente des prix des moutons

Page 02

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA SAGE-FEMME



Un hommage au pilier de la santé maternelle et infantile à Oran

Page 03

LA MÉMOIRE DES 8 MAI 1945
 AU CŒUR D'UNE RENCONTRE HISTORIQUE À ORAN
Une lecture croisée entre histoire, droit et transmission intergénérationnelle

Page 06



ORGANISATION DU MARCHÉ DE L'AÏD

Ouverture de 16 points de vente et premiers signes de détente des prix des moutons



H. Nassira

Dans un contexte marqué par la pression sur le pouvoir d'achat et la vigilance accrue face à la spéculation, la wilaya d'Oran a enclenché, cette semaine, le dispositif d'organisation du marché des moutons de l'Aïd avec l'ouverture progressive de 16 points de vente répartis à travers les neuf daïras. Une opération qui s'accompagne d'un premier infléchissement des prix et d'un encadrement renforcé visant à assainir les circuits de commercialisation.

La mise en place du dispositif de vente encadrée des moutons de l'Aïd commence à se concrétiser sur le terrain à Oran. Depuis jeudi en fin d'après-midi, l'ouverture de l'abattoir com-

munal de la ville a marqué le lancement effectif de cette opération, présentée comme une étape clé dans la régulation d'un marché traditionnellement sensible aux tensions spéculatives à l'approche de l'Aïd El-Adha.

Cette première ouverture intervient dans le cadre d'un plan progressif qui prévoit la mise en service de 15 autres points de vente d'ici le début de semaine, portant à 16 le nombre total de sites dédiés à la commercialisation des ovins à travers la wilaya. Le dispositif repose sur une organisation encadrée de l'activité des éleveurs, soumis à un système d'autorisation par carte, destiné à réduire les intermédiaires et à limiter les pratiques spéculatives. Selon des informations recueillies par CapDz, l'inauguration officielle de cette campagne pourrait être lancée depuis le marché à bestiaux d'El Kerma par la di-

rection des services agricoles. En attendant, l'ouverture de l'abattoir communal d'Oran a permis d'amorcer la dynamique, dans une ambiance marquée par une affluence notable de citoyens venus s'enquérir des prix et de la disponibilité des moutons, aux côtés d'éleveurs issus notamment des wilayas d'El Bayadh, de Naâma et de Djelfa.

Sur le plan des prix, une première tendance à la baisse a été constatée. Les moutons de l'Aïd sont désormais proposés à partir de plus de 10 millions de centimes, avec des catégories oscillant entre 12 et 13 millions de centimes, alors que certains sujets étaient récemment affichés jusqu'à 16 millions de centimes. Une évolution encore timide, mais qui reflète les premiers effets de la mise en place des points de vente encadrés.

Les observateurs du marché estiment que cette détente pourrait se poursuivre au cours des prochains jours, à mesure que le réseau de distribution officiel sera pleinement opérationnel. Toutefois, cette évolution reste conditionnée par la capacité des autorités à contenir les dérives spéculatives, notamment les reventes hors circuit officiel qui continuent d'alimenter les tensions sur les prix. Dans ce contexte, la situation demeure particulièrement sensible pour les ménages à revenus moyens et modestes, dont une partie n'a pas pu accéder à la plateforme numérique dédiée à l'acquisition des moutons importés, proposés à cinq millions de centimes. Pour nombre de familles, l'achat d'un mouton de l'Aïd s'apparente ainsi à un effort financier important, souvent soutenu par l'endettement ou des arrangements de paiement.

À quelques semaines de l'Aïd El-Adha, prévu le 27 mai, la tendance traditionnelle observée dans les foyers reste la même : attendre la dernière semaine pour procéder à l'achat, dans l'espoir d'une offre plus abondante et de prix plus accessibles. Mais cette année encore, la question du seuil de prix abordable demeure au centre des préoccupations, avec une forte demande pour des moutons situés entre 7 et 8 millions de centimes, un segment dont la disponibilité effective sur le marché reste, pour l'heure, incertaine.

DÉGRADATIONS SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Interruptions d'alimentation à Petit-Lac et à l'USTO

S Hadjar

La répétition des actes de vol et de vandalisme visant le réseau électrique dans la wilaya d'Oran ravive les inquiétudes autour de la protection des infrastructures vitales, alors que deux nouvelles intrusions ont récemment perturbé la distribution d'énergie dans plusieurs quartiers.

La direction de distribution de l'électricité et du gaz, Sonelgaz état de deux incidents distincts enregistrés au cours de la même semaine, ayant ciblé des équipements stratégiques du réseau de distribution. Ces actes malveillants ont entraîné le vol de câbles électriques et la dégradation de postes de transformation, avec des répercussions immédiates sur la continuité du service.

Le premier incident a été constaté dans le quartier Usto, où des individus non identifiés ont arraché environ 44 mètres de câbles électriques. Quelques heures plus tard, un second acte similaire a été relevé à haï Daya (Petit Lac), où près de 24 mètres de câbles ont également été dérobés, occasionnant des dommages sur les installations environnantes.

Ces dégradations ont provoqué des coupures d'électricité touchant plusieurs usagers dans les zones concernées. Les interruptions, bien que temporaires, ont nécessité une intervention rapide et coordonnée des équipes techniques, mobilisées en urgence pour procéder aux réparations et rétablir progressivement l'alimentation.

Les services techniques ont dû remplacer les sections de câbles endommagés et sécuriser les postes touchés afin de permettre un retour à la normale dans les meilleurs délais, malgré la complexité des interventions.

Au-delà des perturbations enregistrées, ces actes relancent la problématique de la sécurité des infrastructures énergétiques, régulièrement exposées à des intrusions et à des actes de sabotage. Une situation qui impose une vigilance accrue et une mobilisation collective.

Dans ce contexte, la direction de distribution appelle les citoyens à jouer un rôle actif dans la protection de ces installations sensibles. Elle insiste sur l'importance du signalement de tout comportement suspect observé à proximité des équipements électriques, afin



de prévenir de nouveaux incidents et de préserver la continuité du service public.

Tout en condamnant fermement ces actes, la direction réaffirme sa détermination à ren-

forcer la surveillance et la protection du réseau, ainsi qu'à poursuivre ses efforts pour garantir une alimentation énergétique stable et fiable au bénéfice des abonnés.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

4ES JOURNÉES INTERNATIONALES ET 3ES JOURNÉES NATIONALES DE BIOCHIMIE

Vers une plateforme moléculaire pour l'Ouest du pays portée par le CHU d'Oran

Meriem B

Le plaidoyer lancé depuis Oran pour la création d'une plateforme régionale de biologie moléculaire destinée au diagnostic des maladies rares et métaboliques a dominé les travaux des 4es Journées internationales et 3es Journées nationales de biochimie, organisées jeudi au Centre hospitalo-universitaire d'Oran. Experts algériens et étrangers ont unanimement insisté sur l'urgence de renforcer les capacités nationales de dépistage précoce et de prise en charge spécialisée face à des pathologies qui toucheraient près de deux millions d'Algériens.

Accueillie à l'amphithéâtre pédagogique « Mohamed Gharbi », cette rencontre scientifique de haut niveau s'est tenue sous l'égide du directeur général du CHU d'Oran, le Pr Achouri Madjid, en présence de spécialistes venus de plusieurs régions du pays ainsi que de France et de Chine. Au cœur des débats : les maladies héréditaires du métabolisme, les pathologies endocriniennes et les avancées technologiques de la biologie médicale. Chef du service de biochimie du CHU d'Oran et présidente du comité scientifique, le Pr Saadi Ouslim a mis en avant la nécessité de doter l'Ouest du pays d'une plateforme de biologie moléculaire capable d'assurer un diagnostic rapide et fiable des maladies métaboliques et génétiques rares. « À Alger, il existe déjà une plateforme performante. Nous souhaitons aujourd'hui développer une structure similaire à Oran afin d'améliorer la prise en charge des patients de toute la région ouest », a-t-elle déclaré. La spécialiste a rappelé que les maladies rares et métaboliques concernent entre 4 et 5 % de la population algérienne, soit près de deux millions de personnes. Elle a particulièrement insisté sur les conséquences dramatiques de l'errance diagnostique pour les familles, notamment lorsqu'il s'agit de nourrissons atteints de pathologies héréditaires sévères. « Dans certains cas, un diagnostic précoce peut sauver un enfant, éviter un handicap lourd et améliorer considérablement sa qualité de vie », a-t-elle souligné. Le Pr Saadi Ouslim a également mis en avant l'importance de ces journées scientifiques dans

le partage d'expériences et le transfert de connaissances entre spécialistes nationaux et internationaux. Plusieurs communications ont ainsi porté sur les nouvelles techniques diagnostiques, notamment la chromatographie liquide couplée à la spectrométrie de masse (LC-MS/MS), aujourd'hui considérée comme un outil de référence dans le dépistage des maladies métaboliques rares.

Vers un transfert d'expertise avec le CHU de Bordeaux

Parmi les interventions marquantes figure celle de Samir Mesli, praticien hospitalier au CHU de Bordeaux, spécialisé dans les maladies héréditaires du métabolisme et le dépistage néonatal. Le spécialiste a affirmé sa volonté de développer des collaborations scientifiques avec les biochimistes du CHU d'Oran afin de mettre en place, à terme, une unité de diagnostic et de dépistage dédiée à ces pathologies rares. Fort de son expérience en France, où treize maladies métaboliques sont systématiquement dépistées dès la naissance, Samir Mesli a insisté sur la nécessité de transférer l'expertise acquise à l'étranger vers les équipes algériennes. Selon lui, le développement d'une telle activité nécessite des équipements de pointe, mais aussi la formation de biologistes, pédiatres, internistes et diététiciens appelés à travailler en réseau autour du patient. Le spécialiste a estimé que l'élaboration en cours d'un Plan national des maladies rares en Algérie constitue « un signal encourageant » pour le développement futur de ces structures spécialisées. Il a également plaidé pour une meilleure organisation du parcours de soins afin d'assurer un suivi multidisciplinaire des patients atteints de maladies métaboliques héréditaires.

Un enjeu majeur de santé publique

Membre du comité national des maladies rares auprès du ministère de la Santé, le Pr Mohamed Makrelouf, l'ex-chef de service du laboratoire central du CHU Bab El Oued, directeur de laboratoire de recherche et aussi membre, au niveau du Ministère de la Santé, du comité des maladies rares au niveau national a rappelé que l'Algérie œuvre actuellement à la mise en place d'un plan national dédié à ces pathologies. Il a salué la qualité scientifique des travaux présentés lors de cette rencon-



tre, qualifiant ces journées de « véritable espace de formation continue ». Même constat du côté du Dr Chachou Abdelhalim, président de l'Association nationale des laboratoires d'analyses médicales (ALAM), qui a souligné le rôle stratégique de la biologie médicale dans le parcours thérapeutique des patients. Selon lui, près de 70 % des décisions médicales reposent aujourd'hui sur les résultats biologiques. Pour sa part, le Pr Bennaïdi Messaoudene, chef du laboratoire central de l'EHS Ben Aknoun et directeur d'un laboratoire de recherche sur les maladies métaboliques et génétiques graves, a mis en avant les avancées enregistrées dans la prise en charge nationale des maladies rares. Il a révélé que la liste des pathologies prises en charge par le ministère de la Santé est passée de 28 à 129 maladies, témoignant d'une évolution notable dans ce domaine. Au-delà des échanges scientifiques, cette manifestation a surtout mis en lumière la nécessité d'investir davantage dans les plateformes technologiques, le diagnostic moléculaire et la formation spécialisée afin d'améliorer durablement la prise en charge des maladies rares en Algérie.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA SAGE-FEMME

Un hommage au pilier de la santé maternelle et infantile à Oran

Sarah M

La Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran a marqué, à l'occasion de la Journée internationale de la sage-femme, un temps fort de reconnaissance à l'égard d'une profession au rôle central dans le système de santé. La cérémonie, organisée dans une ambiance empreinte de considération et de réflexion, a réuni responsables sanitaires et acteurs hospitaliers autour de la valorisation de ce maillon indispensable de la prise en charge maternelle et néonatale.

Un rôle stratégique dans la sécurité de la mère et de l'enfant

Dans son intervention, le directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, M. Abdallah Kaci, a insisté sur la portée fondamentale de cette journée, rappelant que la sage-femme constitue le premier garant de la sécurité du couple mère-enfant. Il a salué un engagement quotidien exercé dans des conditions parfois exigeantes, soulignant que la qualité de la prise en charge et la survie de nombreuses générations reposent en grande partie sur leur compétence et leur présence constante aux moments les plus délicats de la vie. M. Kaci a également mis l'accent sur la nécessité de renforcer la valorisation de cette profession, appelant à un soutien durable, tant moral que matériel, afin de consolider la motivation des équipes. Il a réaffirmé l'engagement de la direction à accompagner ces professionnelles, tout en encourageant la formation des nouvelles générations pour assurer la continuité et l'excellence du service public de santé.

La formation et la modernisation au cœur des priorités

Le directeur de la santé a également souligné l'importance stratégique de la formation continue, considérée comme un levier essentiel d'adaptation aux évolutions des pratiques médicales internationales. Dans le même esprit, il a évoqué les efforts de modernisation des équipements engagés au niveau



des structures sanitaires de la wilaya, visant à doter les sages-femmes de moyens techniques adaptés aux standards actuels de la médecine obstétricale et néonatale, afin de garantir une prise en charge plus sécurisée et plus efficace.

Le CHU d'Oran insiste sur la dimension humaine du métier

Prenant part à cette rencontre, le directeur général du Centre hospitalo-universitaire d'Oran, M. Madjid Achouri, a mis en avant la portée symbolique du thème retenu cette année, axé sur la notion d'investissement dans la profession de sage-femme. « Nous nous retrouvons aujourd'hui pour célébrer l'un des piliers essentiels du système de santé, et plus encore, un maillon fondamental du cycle de la vie. Nous célébrons la sage-femme », a-t-il déclaré. M. Achouri a souligné que ce choix thématique n'était pas fortuit, dans un contexte mondial marqué par une pénurie de ces professionnels. Il a insisté sur la nécessité d'un véritable investissement dans cette profession, rappelant que la sage-femme n'est pas uniquement une

praticienne de santé, mais une figure de confiance qui accompagne les mères dans les moments les plus sensibles de leur parcours. « Ici à Oran, nous sommes pleinement conscients que la sage-femme est la gardienne de confiance, celle qui accompagne la mère depuis la grossesse jusqu'à un accouchement sécurisé et réussi », a-t-il ajouté.

L'EHS Nouar Fadéla met en avant la colonne vertébrale des services de maternité

De son côté, le directeur de l'établissement hospitalier spécialisé en gynécologie-obstétrique Nouar Fadéla, M. Mustapha Idja, a tenu à rendre hommage à l'engagement quotidien des sages-femmes au sein des différentes structures sanitaires. Il a rappelé que cette célébration constitue avant tout une reconnaissance du travail constant effectué sur le terrain, souvent dans l'ombre mais avec un impact déterminant sur la santé maternelle et infantile. « La sage-femme est la véritable colonne vertébrale des services de maternité et des centres de protection maternelle et infantile », a-t-il affirmé, soulignant leur rôle structurant dans l'organisation des soins. M. Idja a également mis en avant la dimension de proximité de leur mission, précisant que ces professionnelles assurent un accompagnement continu des mères et des nouveau-nés, depuis le suivi des grossesses jusqu'au post-partum, contribuant ainsi de manière décisive à la sécurisation des accouchements et à la qualité du suivi médical.

Une profession au cœur de la continuité des soins

À travers cette célébration, les différentes interventions ont convergé vers un même constat : celui d'une profession essentielle, à la fois technique et profondément humaine, qui occupe une place stratégique dans la politique de santé publique. À Oran, cette journée a ainsi pris la forme d'un hommage collectif à des femmes et des hommes dont le travail quotidien demeure un pilier discret mais fondamental du système de santé.

MASCARA

Une hausse des vols d'équipements électriques

I. Yacine

Le réseau de distribution électrique dans la wilaya de Mascara fait face, ces derniers mois, à une recrudescence des vols de câbles et des actes de vandalisme visant les transformateurs et différentes installations électriques. Une situation qui exerce une pression croissante sur le fonctionnement du réseau et complique le maintien de la continuité du service, tout en soulevant des questions liées à la sécurité des habitants et aux coûts engendrés par les réparations. Dans plusieurs quartiers et localités, des installations électriques sont régulièrement ciblées par des actes de dégradation ou de vol. Les câbles électriques figurent parmi les équipements les plus touchés, au même titre que certains transformateurs aériens et souterrains. Ces atteintes provoquent dans de nombreux cas des perturbations dans l'alimentation électrique, avec des coupures qui affectent les habitants, les structures publiques et diverses activités quotidiennes. Face à ces incidents, les équipes techniques de la Sonelgaz sont mobilisées de manière continue afin de réparer les dégâts et réta-

blir le courant dans les meilleurs délais. Ces interventions nécessitent des moyens humains et matériels importants, notamment dans les zones où les actes de sabotage se répètent à plusieurs reprises. Selon la Sonelgaz, depuis le début de l'année en cours, 44 cas de vols de câbles électriques ont été enregistrés à travers la wilaya. À cela s'ajoutent plusieurs tentatives de dégradation de transformateurs électriques dans différentes zones, certaines ayant connu des attaques répétées.

Cette évolution traduit l'ampleur prise par le phénomène et son impact direct sur le réseau de distribution, particulièrement durant les périodes de forte consommation énergétique. Au-delà des pertes matérielles, ces actes représentent également un danger réel pour les personnes impliquées ainsi que pour les riverains. Les installations électriques restent des équipements sensibles qui nécessitent des conditions strictes de manipulation. Toute intervention non maîtrisée sur les câbles ou les transformateurs peut provoquer des accidents graves, notamment des électrocutions ou des incendies. Parallèlement aux opérations de réparation et de

réhabilitation des réseaux endommagés, des démarches judiciaires sont engagées pour le traitement des affaires liées aux vols et aux dégradations constatées. Les services concernés poursuivent également les interventions de terrain afin de limiter la durée des coupures et réduire les perturbations causées par ces actes. Dans ce contexte, l'accent est mis sur l'importance de la vigilance citoyenne et du signalement de tout comportement suspect visant les équipements électriques, notamment dans les zones isolées ou les quartiers où les cas de vols sont fréquents.

Cette coopération est considérée comme un élément essentiel pour protéger les infrastructures publiques et préserver la stabilité du réseau électrique. La multiplication de ces atteintes illustre les difficultés auxquelles le réseau de distribution est confronté. Entre réparations répétées, interruptions de service et risques sécuritaires, la protection des équipements électriques apparaît désormais comme un enjeu directement lié à la continuité de l'alimentation en énergie et au maintien d'un service public stable.

TLEMCCEN

L'ambassadeur autrichien en visite à l'Université pour booster la coopération internationale

O. DEGUI

L'Université de Tlemcen a reçu, le mercredi 6 mai, Son Excellence Wolfgang Spadinger, ambassadeur de la République d'Autriche en Algérie. Accueilli par le recteur, le professeur Mourad Meghachou, et une délégation universitaire, l'ambassadeur a discuté des pistes de

collaboration avec les institutions autrichiennes.

Au cœur des échanges : l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et les programmes d'échanges étudiants.

Le vice-recteur aux relations extérieures, le professeur Ali Hamza Cherif, a exposé la richesse des filières de l'université

et ses initiatives pour favoriser la mobilité académique et les projets internationaux. L'ambassadeur a salué l'accueil chaleureux et plaidé pour des initiatives communes, intensifiant les échanges d'expertise entre l'Algérie et l'Autriche.

Une étape prometteuse pour le rayonnement de Tlemcen sur la scène universitaire mondiale.

PARTENARIAT TLEMCCEN-GDAŃSK

Conférences en ligne sur l'écologie des organismes aquatiques

O. DEGUI

Dans le cadre de son partenariat avec l'Université de Gdańsk (Pologne), la Faculté des sciences naturelles et de la vie, ainsi que des sciences de la Terre et de l'Univers de Tlemcen, a organisé des conférences en ligne le jeudi 7 mai. Thème cen-

tral : « Organismes aquatiques : écologie et biotechnologie ».

L'événement s'est ouvert par le recteur Mourad Meghachou, suivi de la doyenne Nassima Amel Mokhtari Slimane, qui a présidé le premier atelier. Les présentations, riches en contenu scientifique, ont réuni professeurs et chercheurs des deux universités, avec

notamment M. Waldemar Serrouz à la tête du second atelier.

L'administration remercie le doyen, les professeurs Belyakoubi Larbi et Nahar Benamar, la professeure Anna Meziran Marzouk, le docteur Kinkel Roberto, et tous les chercheurs de Gdańsk pour leur contribution à cette réussite.

AÏN TEMOUCHENT

Cinq nouveaux silos à céréales bientôt opérationnels

B.H

La wilaya d'Aïn Temouchent accueillera prochainement cinq nouveaux silos à céréales, renforçant ses capacités de stockage pour la campagne de moisson-battage, a annoncé jeudi le wali Mabrouk Ouled Abdennebi lors du conseil exécutif de wilaya.

Ces infrastructures, en phase finale de travaux, seront implantées à Oued Sabbah, Tamzoura, El Hassasna, Sidi Benadda et Terga. "Elles boosteront le stockage des récoltes céréalières cette année", a insisté le wali, appelant les agriculteurs à livrer leurs productions aux coopératives de céréales et légumes secs d'Aïn Temouchent et Hammam Bouhadjar. La campagne agricole 2025/2026 a couvert 52 915 hectares en travaux-semences. Avec une pluviométrie favorable, une hausse de production est espérée, selon Mohamed Mehdi Kada, directeur des services agricoles. Les coopératives mobilisent tous les moyens pour une moisson fluide.

TIARET

Cinq morts, dont une fillette, et un blessé grave dans un grave accident de la route

B.Y

Bilan tragique jeudi soir sur le chemin de wilaya CW77, entre Rechaïga et Ksar Chellala (daïra de Ksar Chellala) : cinq personnes tuées et une blessée grave dans une collision frontale entre deux véhicules, selon la Protection civile. Quatre morts et deux blessés graves à l'arrivée des secours du poste avancé de Hammadia, renforcés par ceux de Mahdia et Ksar Chellala. Les victimes ont été évacuées vers l'hôpital Mohamed Boudiaf de Mahdia. L'un des blessés a succombé aux urgences ; une fillette grièvement atteinte a été transférée à l'hôpital Youcef Damerdji de Tiaret. Une enquête est en cours pour élucider les circonstances du drame.

EL BAYADH

Lancement de la campagne estivale "Zéro accident par la vigilance"

S.R

À l'occasion du 81e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, le wali Noureddine Belaribi et le commandant Benaouda Mohamed (Protection civile) ont lancé jeudi une vaste campagne de prévention estivale, sous le slogan « Un été sans accidents grâce à une vigilance permanente ». Caravanes mobiles, sorties vers barrages et zones forestières, accompagnement des moissons : l'initiative cible feux de forêts, baignades sauvages, accidents routiers, intoxications alimentaires et piqûres de scorpions. Expositions dans mosquées, maisons de jeunes et points noirs routiers compléteront le dispositif. Objectif : ancrer la culture préventive auprès de tous, particulièrement jeunes et agriculteurs, pour un été sécurisé dans cette wilaya saharienne.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية معسكر - مديرية التقنين والشؤون العامة
مصلحة الشؤون العامة - مكتب الجمعيات
إعلان إشهاري لتجديد الهيئة القيادية
لجمعية ولائية
طبقاً لأحكام القانون رقم 12/06 المؤرخ في 12
يناير 2012 المتعلق بالجمعيات، وبناء على مذكرة
التعديلات المودعة لدى مصالح، لقد تم تجديد
المكتب التنفيذي للجمعية الولائية المسماة :
"الجمعية الولائية سيدي الصغير للصيد البري،
عوف"، المعتمدة تحت رقم 24 بتاريخ
14/10/2019، بدوار البطاطوة، عوف، إسم
ولقب الرئيس الجديد: قلال عبد القادر، تاريخ
ومكان الميلاد: 18/06/1948 بعوف، العنوان:
دوار البطاطوة، عوف.
09/05/2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية معسكر - مديرية البيئة
قرار رقم 1218 المؤرخ في 30 أبريل 2026 المتضمن فتح تحقيق
عمومي حول إنشاء مؤسسة مصنفة من الفئة الثالثة الخانتين
رقم 2920-2214 (08 غرف تبريد) لصالح السيد بن حبارة ميلود
والكائنة ببلدية قرجوم. إن والي ولاية معسكر يقرر فتح تحقيق
عمومي لإنشاء مؤسسة مصنفة من الفئة الثالثة الخانتين رقم
2920-2214 (08 غرف تبريد) لصالح السيد بن حبارة ميلود
والكائنة بالمكان المسمى دوار الزوانب بالقسم 002 مجموع
ملكية رقم 035 ببلدية قرجوم على مساحة تقدر ب 864 متر
مربع مأخوذة من المساحة الإجمالية التي تقدر ب 02 هكتار
و17 آر و50 سار، يعين السيد بن مرجة بلال متصرف إقليمي
بقرجوم كمحافظ محقق في المشروع يقوم خلال مدة التحقيق
المقدرة ب 15 يوما ابتداء من تاريخ التعليق بفتح سجل مرقم
ومؤشر عليه على مستوى بلدية قرجوم لتمكين الجمهور من
إبداء ملاحظاته، كما يكلف بإجراء كل التحقيقات وجمع
المعلومات التكميلية الرامية إلى توضيح العواقب المحتملة
للمشروع على البيئة.
09/05/2026

TOUGGOURT

L'école des sous-officiers des Transmissions ouvre ses portes au public



N.H

L'école de sous-officiers des Transmissions « Chahid Mohamed Amrane Boulifa » de Tougourt, relevant de la 4^e Région militaire (Ouargla), a organisé jeudi une journée « Portes ouvertes » destinée aussi bien au grand public qu'aux représentants de la presse nationale.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan de communication arrêté par le Haut-commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), dont l'un des objectifs majeurs est de renforcer le lien entre l'institution militaire et la nation, tout en faisant découvrir

au grand public une arme souvent discrète mais stratégique : l'arme des Transmissions. S'exprimant au nom du commandant de la 4^e Région militaire, le directeur régional des transmissions et des systèmes de commandement-contrôle a souligné que cette journée portes ouvertes constitue une occasion unique pour les citoyens de mieux comprendre les missions de cette arme, devenues de plus en plus complexes et technologiques. « Le public peut ainsi découvrir les systèmes d'information modernes utilisés par nos unités, ainsi que les techniques avancées déployées pour assurer la communication, la sécurité des

données et le commandement sur le terrain », a-t-il expliqué. Fondée pour former des sous-officiers hautement qualifiés dans le domaine des transmissions, l'école « Chahid Mohamed Amrane Boulifa » a ouvert ses portes aux visiteurs, leur permettant de visiter ses salles de cours techniques, ses ateliers pratiques et ses laboratoires de simulation.

Les équipements pédagogiques modernes ont suscité l'admiration, notamment parmi les jeunes présents.

L'établissement forme chaque année des spécialistes capables de maîtriser les réseaux tactiques, les systèmes de communication par satellite, la guerre électronique, ainsi que la maintenance des infrastructures numériques de l'ANP. Au-delà de l'aspect démonstratif, cette initiative visait également à informer la société sur les formations offertes aux jeunes Algériens désireux de rejoindre les rangs de l'Armée nationale populaire.

Des stands d'information ont été installés pour présenter les différents cursus, les conditions d'admission ainsi que les perspectives de carrière au sein de l'arme des Transmissions.

Les visiteurs, très nombreux, ont ainsi pu échanger directement avec des formateurs et des élèves sous-officiers, qui ont répondu à leurs questions avec transparence et disponibilité. La manifestation a connu un véritable succès populaire. Étudiants, lycéens, jeunes diplômés, mais aussi familles et simples curieux, ont afflué tout au long de la journée.

Beaucoup sont repartis avec une meilleure compréhension du rôle stratégique des transmissions au sein de l'ANP, et certains ont manifesté un vif intérêt pour les carrières militaires techniques. Cette journée portes ouvertes illustre également la volonté du Haut-commandement de l'ANP d'instaurer une relation de confiance et de transparence avec les médias et la société civile, en ouvrant les portes de ses institutions de formation et en montrant la modernité de ses infrastructures. Au final, cette initiative a non seulement permis de faire connaître l'arme des Transmissions, mais aussi de rappeler que l'ANP est une école de savoir-faire, de discipline et de citoyenneté, pleinement tournée vers l'avenir technologique du pays.

DJANET

La nouvelle gare routière entre en service

R.R

La nouvelle gare routière de Djanet a été officiellement mise en service jeudi, dans le cadre de la modernisation du secteur des transports dans la wilaya et de l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens, a annoncé la direction locale des Transports. Inaugurée par le wali de Djanet, M'hamed Moumène, en présence des autorités locales, cette infrastructure s'étend sur une superficie de 18 000 m², dont 1 867 m² bâtis, et offre une capacité d'accueil de plus de 350 000 voyageurs par an, selon les mêmes sources. Le directeur des Transports, Djallal Radjai, a expliqué que l'infrastructure a été conçue pour assurer une fluidité de circulation et une séparation des différents flux. La gare est ainsi divisée en trois aires distinctes : la première, réservée aux autocars inter-wilayas et aux lignes rurales, comprend neuf quais d'embarquement et de débarquement ; la seconde est dédiée aux taxis avec entrée et sortie indépendantes ; la troisième est réservée aux bus urbains. L'espace bâti abrite un hall d'accueil, des bureaux pour la police et la direction des transports, une salle de prière, des locaux commerciaux ainsi que les bureaux de la direction de la gare à l'étage. L'équipement dispose également d'un réservoir d'eau, d'un système anti-incendie, de deux niches pour transformateur électrique et groupe électrogène.

PROTECTION CIVILE Caravane de prévention estivale au profit des habitants

C.A

Les services de la Protection civile de la wilaya de Tindouf ont lancé jeudi une campagne de sensibilisation à la prévention des risques liés à la saison estivale, dans le cadre du programme national de protection des citoyens. Des agents ont été mobilisés au niveau de l'unité sectorielle de la commune d'Oum El Assel et au centre avancé du village de Hassi Khebi pour participer à cette caravane de sensibilisation, destinée aux habitants de ces régions ainsi qu'aux usagers de la route nationale RN50, qui connaît un trafic intense durant l'été. Le capitaine Abdennacer Moussaoui, chargé de la communication à la Protection civile, a précisé que cette campagne vise à alerter sur les risques liés à l'été : accidents de la route, incendies de forêts, de récoltes et de palmeraies, ainsi que les dangers de la baignade dans les retenues d'eau, une menace réelle pour les enfants et les jeunes. La campagne prévoit également la diffusion de conseils sur les comportements préventifs à adopter, les procédures pour signaler et gérer les accidents, ainsi que le renforcement des actions de sensibilisation sur les réseaux sociaux pour toucher un large public.

GHARDAÏA

242 logements attribués, 400 autres promis à Métlili

S.M

Deux cent quarante-deux logements de type public locatif ont été attribués dans la commune de Métlili (wilaya de Ghardaïa), a-t-on appris jeudi auprès de la municipalité.

Le président de l'Assemblée populaire communale, Brahim Bouamer, a indiqué que cette opération s'inscrit dans la poli-

tique des pouvoirs publics visant à améliorer les conditions de vie des citoyens et à répondre à la forte demande de logements, en particulier de la part des ménages aux revenus modestes. Ces habitations, réparties entre le quartier d'El-Hadba et la zone de Noumérat, ont été entièrement viabilisées et raccordées aux réseaux de voirie, d'eau potable, d'assainissement, d'électricité et de gaz, a précisé l'élu. M. Bouamer a en outre

annoncé que Métlili bénéficiera d'un autre quota de 400 logements supplémentaires, dont l'attribution est prévue avant la fin de l'année 2026, dans le cadre d'un programme plus large couvrant plusieurs communes de la wilaya. Les bénéficiaires, rencontrés sur place, ont exprimé leur vive satisfaction, saluant une avancée significative qui renforcera leur stabilité familiale et sociale.

TINDOUF

Une journée d'étude pour mieux protéger le patrimoine culturel par la loi

B.F

Le musée public national « Ahmed Mahsas » de Tindouf a accueilli, jeudi, une journée d'étude dédiée à la protection juridique du patrimoine culturel dans la région. Organisée par le parc culturel de Tindouf sous le thème « Notre patrimoine, notre civilisation », cette rencontre s'inscrit dans le cadre des festivités du Mois du patrimoine.

L'objectif : passer en revue les mécanismes juridiques existants pour préserver les biens culturels, qu'ils soient matériels ou naturels. Les participants ont souligné l'importance d'associer l'ensemble des acteurs locaux à la diffusion d'une culture juridique et au développement d'une conscience collective autour de la sauvegarde du patri-

moine national.

Le directeur de l'Office du parc culturel de Tindouf, Ahmed Haïdas, a expliqué que cette initiative vise à faire connaître le dispositif légal qui protège le patrimoine en Algérie, en mettant l'accent sur certaines dispositions souvent méconnues du grand public, dont l'ignorance peut conduire à des infractions involontaires. Au cours de cette journée, plusieurs communications scientifiques ont été présentées sur les aspects juridiques et organisationnels de la protection patrimoniale. Il a été rappelé que le territoire de Tindouf a été classé parc culturel par le décret exécutif n° 08-156 du 28 mai 2008, en raison de sa riche diversité culturelle et naturelle.

Les missions de l'Office de gestion du parc ont également été détaillées. L'événe-

ment a réuni des juristes, des spécialistes du patrimoine, des cadres du secteur, ainsi que des représentants de la Sûreté nationale, de la Gendarmerie nationale, des Douanes, de la Conservation des forêts et d'associations de la société civile œuvrant pour la protection du patrimoine.

En clôture des travaux, une convention de coopération et de partenariat a été signée entre le parc culturel de Tindouf et l'Association de protection de la vie sauvage. Cette signature s'inscrit dans la politique du ministère de la Culture et des Arts visant à faire de la société civile un partenaire clé de la préservation patrimoniale.

L'accord entend renforcer le travail participatif pour la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel, ainsi que pour la protection de la biodiversité.

BETHIOUA

Oran ravive la mémoire nationale entre hommage et transmission historique



Sarah M

Quatre-vingt-un ans après les massacres du 8 Mai 1945, la mémoire des milliers d'Algériens tombés sous la répression coloniale demeure vivace. À Bethioua, dans la wilaya d'Oran, les autorités locales, les représentants de la famille révolutionnaire et des citoyens ont marqué, vendredi, cette date historique à travers une cérémonie de recueillement dédiée aux martyrs et aux sacrifices du peuple algérien

pour l'indépendance.

Placée sous le slogan « Un peuple qui s'est sacrifié... et qui a triomphé », la commémoration a été présidée par le wali d'Oran, Brahim Ouchene, au niveau de la place des Martyrs de la commune de Bethioua. La cérémonie s'est déroulée en présence du représentant du président de l'Assemblée populaire de wilaya, des membres de la commission de sécurité, des autorités locales, des représentants des Scouts musulmans algériens, du Croissant

rouge algérien ainsi que de nombreux citoyens.

Dès les premières heures de la matinée, le monument commémoratif de la place des Martyrs a accueilli les différentes étapes du cérémonial officiel. Après la levée des couleurs nationales et l'exécution de l'hymne national, le wali et la délégation l'accompagnant ont observé un moment de recueillement, avant de lire la Fatiha et de déposer une gerbe de fleurs en hommage aux chouchada.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le représentant de la famille révolutionnaire a insisté sur la portée historique et symbolique du 8 Mai 1945 dans le parcours du mouvement national. Il a rappelé que cette date constitue un tournant majeur dans l'histoire contemporaine de l'Algérie, ayant renforcé la conscience patriotique et consolidé l'attachement du peuple à la lutte pour la liberté et la

souveraineté nationale.

Les intervenants ont également mis l'accent sur l'importance de transmettre aux jeunes générations les enseignements de cette mémoire collective et de préserver le legs des martyrs à travers le travail de sensibilisation historique et patriotique. Le 8 Mai 1945 demeure en effet l'une des tragédies les plus marquantes de l'histoire nationale. Alors que des milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement pour réclamer leurs droits et l'indépendance, une répression sanglante fut déclenchée par les autorités coloniales dans plusieurs régions du pays, notamment à Sétif, Guelma et Kherrata. Les massacres et les violences qui se sont poursuivis durant plusieurs semaines ont causé la mort de près de 45 000 Algériens, donnant naissance à un élan révolutionnaire irréversible qui ouvrira la voie au déclenchement de la Guerre de libération nationale.

WILAYA D'ORAN

La mémoire nationale s'inscrit aussi dans les chantiers du développement

S Hadjar

À l'occasion de la Journée nationale de la Mémoire commémorant le 81e anniversaire des massacres du 8 Mai 1945, les autorités locales de la wilaya d'Oran ont choisi de conjuguer recueillement historique et action de terrain. Infrastructures publiques, équipements de proximité, structures sanitaires et projets de soutien aux corps constitués ont marqué une journée placée sous le signe de la continuité de l'État et de l'amélioration du service public. Une série d'opérations qui traduit une volonté d'ancrer la mémoire nationale dans une dynamique de développement concrète au bénéfice des citoyens.

Conduite par le wali d'Oran, Brahim Ouchene, la tournée officielle organisée jeudi a donné lieu à plusieurs inaugurations et lancements de projets à travers la wilaya, en présence des autorités locales, des représentants de la famille révolutionnaire et des membres de la commission de sécurité.

Un renforcement des équipements de proximité à Aïn El-Turck

La commune d'Aïn El-Turck a constitué l'une des principales étapes de cette sortie de terrain. Le wali y a procédé à l'inauguration d'un nouveau bureau de poste portant le nom du moudjahid Ahmed Rekab, dans un geste symbolique associant hommage aux figures de la Révolution et

renforcement des services publics.

Cette nouvelle structure vise à améliorer les prestations postales et financières offertes aux habitants de cette commune côtière, particulièrement confrontée à une forte pression durant la saison estivale. Implanté au centre-ville, le bureau de poste devra également contribuer à fluidifier l'accueil des usagers et à rapprocher davantage les services administratifs des citoyens.

Dans la même localité, le chef de l'exécutif a posé la première pierre d'un foyer destiné aux éléments de la brigade mobile de la police judiciaire. Réalisé en coordination avec les services de la Sûreté nationale, ce projet a pour objectif d'améliorer les conditions socioprofessionnelles des personnels de sécurité appelés à exercer dans cette zone.

Le wali a insisté sur la nécessité de respecter les délais de réalisation arrêtés à six mois, appelant l'entreprise chargée des travaux à accélérer la cadence du chantier.

La santé au travail au cœur des nouvelles infrastructures

La tournée s'est poursuivie avec l'inauguration du Centre de diagnostic médical et du service de médecine du travail relevant de la Mutuelle de l'industrie des produits pétroliers de la région d'Oran, en présence de représentants du ministère des Hydrocarbures et du groupe Sonatrach.

Cette infrastructure sanitaire, dotée d'équipements modernes et de plusieurs spécialités médicales, s'ins-

crit dans une stratégie de renforcement de la couverture médicale des travailleurs du secteur énergétique.

Édifié sur une superficie de 1.590 m², le centre comprend notamment un pôle d'imagerie et de diagnostic, des salles de consultations spécialisées, un laboratoire ainsi que des espaces techniques et logistiques destinés à assurer une meilleure prise en charge des affiliés.

Au cours de sa visite des différentes unités du centre, le wali a mis l'accent sur l'importance d'améliorer les conditions de suivi médical des travailleurs et de promouvoir des structures de santé de proximité adaptées aux exigences professionnelles.

Un nouvel investissement hôtelier au cœur d'Oran

Dans le cadre de cette même tournée, un nouvel établissement hôtelier a été inauguré au quartier Sidi El-Bachir, au Plateau. Situé dans une zone urbaine stratégique, cet investissement vient renforcer les capacités d'hébergement de la wilaya d'Oran, appelée à accueillir un flux croissant de visiteurs et d'activités économiques. À travers cette série de projets, les autorités locales ont donné une dimension à la fois mémorielle et économique à la commémoration du 8 Mai 1945, en mettant en avant une approche où le devoir de mémoire s'accompagne d'actions concrètes en faveur du développement local et de l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

LA MÉMOIRE DES 8 MAI 1945 AU CŒUR D'UNE RENCONTRE HISTORIQUE À ORAN

Une lecture croisée entre histoire, droit et transmission intergénérationnelle

Meriem B

La ville d'Oran a abrité, jeudi, une importante rencontre académique et mémorielle consacrée aux massacres du 8 mai 1945, organisée par la faculté des sciences humaines de l'université d'Oran 1, Ahmed Ben Bella en collaboration avec la Direction de la culture et des arts et la maison de la culture Zeddour Ibrahim.

Placée sous le thème « Un peuple qui a sacrifié pour vaincre », cette initiative s'inscrit dans le cadre des manifestations commémoratives du 81e anniversaire de ces événements tragiques, considérés comme un tournant décisif dans l'histoire de la lutte nationale.

Cette rencontre a réuni universitaires, chercheurs, juristes et spécialistes venus de plusieurs établissements du pays autour d'une réflexion croisée sur les dimensions historiques, mémorielles et juridiques des massacres du 8 Mai 1945, ainsi que sur leur impact durable dans la conscience collective algérienne.

Dans une déclaration à CapDz, le professeur Mohamed Bendjebbour, doyen de la faculté des sciences humaines de l'université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella, a souligné que cette initiative traduit la volonté de l'université de renforcer son ouverture sur la société et de consolider le lien entre recherche académique et mémoire nationale. Il a affirmé que cette rencontre vise également à créer des passerelles entre les générations, à travers l'implication des étudiants et la valorisation des travaux scientifiques consacrés à l'histoire nationale.

« Un peuple qui a sacrifié pour vaincre n'est pas un simple slogan », a-t-il déclaré, estimant que cette formule renvoie à la profondeur des sacrifices consentis par le peuple algérien face au colonialisme. Selon lui, les massacres du 8 Mai 1945 ont constitué un moment charnière ayant définitivement convaincu les Algériens que l'indépendance ne pouvait être arrachée que par la lutte.

Une approche historique pour éclairer un tournant décisif

Les communications ont été articulées autour de deux principaux axes. Le premier, historique, a été animé par des enseignants et chercheurs du département d'histoire, qui ont revisité le contexte de l'après-Deuxième Guerre mondiale, l'évolution du mouvement national et les répercussions politiques des massacres perpétrés à Sétif, Guelma et Kherrata.

Le professeur Daho Faghrou, ancien doyen de la faculté des sciences humaines et islamiques, a rappelé que ces événements s'inscrivent dans la continuité de la résistance du peuple algérien depuis 1830. Il a souligné que les massacres, ayant coûté la vie à des dizaines de milliers d'Algériens en quelques jours, ont profondément bouleversé la perception du fait colonial et accéléré le processus menant au déclenchement de la Révolution de Novembre.

L'universitaire a également insisté sur l'importance de préserver cette mémoire collective à travers la recherche, la documentation et la transmission historique, particulièrement auprès des jeunes générations.

Le colonialisme au prisme du droit international

Le second axe de la rencontre a porté sur la dimension juridique des massacres du 8 Mai 1945 et leur qualification au regard du droit international.

Le professeur Zinedine Djebari, de l'université Djillali Liabès de Sidi Bel Abbès, a abordé la question du projet de loi relatif à la criminalisation du colonialisme, estimant qu'il constitue un instrument symbolique et politique de protection de la mémoire nationale contre toute tentative de banalisation ou de réhabilitation du système colonial.

De son côté, l'avocat et enseignant universitaire Azzedine Kamraoui a mis en lumière les récentes évolutions du droit pénal algérien liées à la protection des symboles de la Révolution et à la consolidation de la sécurité nationale. Il a également évoqué les débats entourant les textes relatifs à la mobilisation générale et à la criminalisation du colonialisme, soulignant la nécessité d'une reconnaissance juridique et historique des crimes commis durant la période coloniale.

Les participants ont unanimement plaidé pour la poursuite des recherches universitaires et des travaux de documentation autour des massacres du 8 Mai 1945 afin de préserver cette mémoire et d'en assurer la transmission aux générations futures.

Les intervenants ont enfin souligné que cette manifestation constitue un espace de réflexion essentiel sur les questions de mémoire, d'identité nationale et de justice historique, à l'heure où la transmission du passé demeure un enjeu majeur pour la société algérienne.

MÉMOIRE NATIONALE ET ENGAGEMENT D'ÉTAT

L'initiative présidentielle sur la loi mémorielle largement saluée à Oran

H. Nassira

L'instance de la famille révolutionnaire » à Oran salue l'annonce du président de la République concernant la préparation de projets de loi sur la mémoire nationale et la tenue de sessions dédiées à l'histoire et à la mémoire : un engagement et une fidélité réaffirmés

La famille révolutionnaire de la wilaya d'Oran, représentée par les organisations de moudjahidine, l'Organisation des grands condamnés à mort d'Oran ainsi que plusieurs acteurs de la société civile, a salué la décision annoncée jeudi soir par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant instruction au ministère des Moudjahidine et des Ayants droit d'entamer l'élaboration d'un projet de loi relatif à la mémoire nationale, englobant notamment les martyrs des massacres du 8 mai 1945, ainsi que les martyrs et moudjahidine de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954. Cette démarche prévoit également la mise en place de sessions nationales consacrées à la mémoire et à l'histoire.

Dans une déclaration, Ibrahim Ayad, membre actif chargé de la famille révolutionnaire au sein de la fédération de la société civile à Oran, a



qualifié ces décisions de « positives et constantes », estimant qu'elles s'inscrivent dans une continuité visant à préserver l'histoire de l'Algérie, considérée comme un élément indissociable de l'identité nationale. Il a souligné que cette orientation traduit également une responsabilité collective dans la préservation de la mémoire des glorieux martyrs, dont le seul objectif était la libération du pays du colonialisme, à l'image des défis actuels liés, selon lui, à la consolidation de la souveraineté nationale et à la construction d'un État fort dans ses décisions.

Selon le même intervenant, la décision d'instruire le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit de procéder à la concrétisation de ces deux projets — d'une part des ses-

sions nationales sur la mémoire et l'histoire, et d'autre part la préparation d'un projet de loi sur la mémoire nationale — constitue un engagement fort du chef de l'État. Il a rappelé que cette revendication figurait parmi les principales demandes de la famille révolutionnaire, qui appelait depuis longtemps à l'institution d'un cadre légal dédié à la mémoire nationale. Ce projet, désormais engagé, est perçu comme une étape déterminante, traduisant, selon lui, la bonne santé du pays, grâce à la fidélité de ses hommes envers le legs des martyrs et la préservation de la souveraineté nationale.

Ibrahim Ayad a également qualifié cette initiative de réalisation historique à double dimension, à la fois politique et sociale. Sur le plan his-

torique, elle témoigne, selon lui, de la poursuite de l'Algérie sur la bonne voie, en préservant son identité et sa souveraineté, tout en répondant à une revendication légitime de la société. Sur le plan social, elle prend en considération les familles de la famille révolutionnaire et réaffirme, selon ses propos, la souveraineté de l'Algérie dans ses décisions et la fermeté de sa position concernant la mémoire nationale et l'histoire, que le pays entend protéger avec rigueur et détermination.

L'ensemble des acteurs concernés a tenu à exprimer ses remerciements au président de la République pour cette annonce officielle.

Les massacres du 8 mai 1945, perpétrés par le colonialisme français contre le peuple algérien sans défense, demeurent une tache indélébile dans l'histoire coloniale et un tournant majeur dans le parcours de la lutte nationale. À travers le sacrifice de leurs vies, les Algériens ont inscrit une épopée immortelle, incarnant les plus hauts idéaux de sacrifice, de dignité et de quête de liberté et d'indépendance. Aujourd'hui encore, l'Algérie continue de raviver la mémoire de ses héros, en réaffirmant l'exigence de vérité historique et de reconnaissance des faits.

BÉCHAR

Une rencontre nationale met en lumière les sacrifices du peuple algérien face aux crimes coloniaux

B.T

Une rencontre nationale intitulée « Les sacrifices et la résistance du peuple algérien face aux crimes du colonialisme français (1830-1962) à travers les archives » s'est tenue jeudi à l'Université Tahri-Mohamed de Béchar. Initiée par la Direction générale des Archives nationales, cette rencontre s'inscrit dans les activités commémorant la Journée nationale de la Mémoire et le 81e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata.

Les travaux ont porté sur plusieurs axes liés aux crimes coloniaux, notamment les massacres collectifs perpétrés à l'aide de moyens militaires, y compris des armes interdites. Le directeur général des Archives nationales, Mohamed Bounaâma, a souligné le rôle central des archives dans la préservation de la mémoire nationale. Il a qualifié les massacres du 8 mai 1945 non seulement de tragédie, mais aussi de « premier soulèvement populaire pour l'indépendance », constituant une rupture historique ayant rendu inévitable la lutte armée. L'historien Mohamed Lahcen Zeghidi, président du Comité de la mémoire nationale, a insisté sur l'importance de collecter toutes les archives, y compris familiales, liées à la lutte contre le colonialisme, pour les préserver et les valoriser. Le wali de Béchar, Ahmed Benyoucef, a vu dans cette rencontre un espace de réflexion témoignant de l'attachement du peuple algérien aux sacrifices consentis pour la libération nationale. Plusieurs historiens et chercheurs ont mis en lumière les crimes de guerre coloniaux : camps de concentration, lois d'exception, torture systématique, atteintes à la dignité humaine, utilisation massive des mines antipersonnel et des lignes électrifiées Challe et Morice. Ils ont également évoqué les exécutions sommaires, l'usage d'armes chimiques et les essais nucléaires dans le Sahara algérien. Les manifestations ont été marquées par une exposition des Archives nationales sur l'esplanade de l'université, retraçant les massacres du 8 mai 1945 et le déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954. La famille du chahid Fellah Belkhir (1927-1957) a par ailleurs remis un important fonds d'archives et d'objets historiques aux Archives nationales.

BLIDA

Une conférence historique revient sur les massacres du 8 mai 1945

S.S

Le musée du moudjahid Djelloul-Malaïka de Blida a accueilli jeudi une conférence historique consacrée aux massacres du 8 mai 1945, mettant en lumière l'ampleur des crimes perpétrés par la France coloniale contre le peuple algérien.

Organisée à l'occasion de la Journée nationale de la Mémoire sous le slogan « Un peuple qui s'est sacrifié et a triomphé », cette rencontre a réuni moudjahidine et universitaires. Ces derniers ont souligné que ces massacres sanglants

ont contribué à l'éveil de la conscience nationale et ont convaincu les militants de la nécessité de recourir à la lutte armée, concrétisée plus tard par le déclenchement de la Guerre de libération. L'enseignant Khaled Taleb, membre du conseil scientifique du musée, a rappelé aux étudiants et élèves présents les circonstances des manifestations pacifiques ayant précédé les massacres. Les Algériens espéraient alors l'application des promesses d'octroi de leurs droits politiques, mais les autorités coloniales ont répondu par une répression sanglante ayant fait plus de 45 000 martyrs. Le moudjahid Belkacem Metidji a

rappelé que ces manifestations, lancées dès le 23 avril 1945 à Ksar Chellala (Tiaret) sous l'impulsion de Saâd Dahlab, se sont étendues à plusieurs villes du pays pour revendiquer la liberté et l'indépendance. Selon lui, ces massacres ont convaincu les Algériens que le colonisateur français n'accorderait jamais la liberté, quels que soient les sacrifices consentis. L'enseignante en histoire à l'Université Blida 2, Amina Chaâbouni, a quant à elle mis en avant les crimes coloniaux en s'appuyant sur les archives du journal El Moudjahid. Elle a ajouté que ces massacres ont contribué à dévoiler les crimes du colonisateur devant l'opinion internationale, grâce aux efforts de la diplomatie algérienne.

GUELMA

Clôture d'un colloque international sur les massacres du 8 mai 1945

H.K

Le colloque international « Massacres du 8 mai 1945 : dimensions, visions et impacts », organisé par l'Université de Guelma à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire, a pris fin jeudi.

Dans leurs recommandations finales, les participants ont appelé à la « poursuite des ef-

forts visant à récupérer les archives relatives à ces massacres, et à encourager les recherches historiques pour renforcer la conscience historique nationale et préserver la mémoire nationale ». Les participants ont également proposé la création d'un prix national ou international récompensant la meilleure recherche scientifique sur les massacres du 8 mai 1945, ainsi que la protection, la restauration et l'aménagement

des sites ayant été le théâtre de ces massacres. Pendant deux jours, les interventions ont porté sur plusieurs axes : la politique coloniale française en Algérie, le rôle du mouvement national, les préparatifs coloniaux à la lumière des archives, les massacres dans les médias ainsi que dans la production littéraire et artistique, avec la participation de professeurs et d'historiens nationaux et internationaux.

OUARGLA

Journée nationale de la Mémoire : des projets lancés à Adrar, El-Méniaa et In-Guezzam

T.N

Les wilayas d'Adrar, El-Méniaa et In-Guezzam ont commémoré vendredi la Journée nationale de la Mémoire, marquant le 81e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, par des cérémonies de recueillement, des expositions et des conférences histo-

riques, ainsi que par le lancement et l'inauguration de projets de développement.

À Adrar, les autorités locales ont procédé dans la commune de Fenoughil (30 km au sud du chef-lieu) à la pose de la première pierre de 50 logements publics locatifs (LPL) et d'un lycée compensatoire. Deux polycliniques ont été mises en service : l'une au ksar

Bendrâou dans la commune de Bouda (25 km d'Adrar) et l'autre à la cité des 1 100 logements à l'ouest de la ville. Des projets de trois écoles primaires, d'un CEM type 6 et d'un lycée type 1 000 ont également été lancés. À In-Guezzam, la journée a été marquée par la pose de la première pierre d'un projet de 200 LPL dans le nouveau pôle urbain et d'un

CEM type 6. Le wali, Nouredine Rafsa, a souligné l'importance de respecter les délais pour améliorer le cadre de vie des populations. À El-Méniaa, la commémoration a donné lieu à une conférence sur les massacres du 8 mai 1945 ainsi qu'à l'attribution de trois camions-citernes aux services de la Protection civile et à l'Algérienne des eaux.

COMMÉMORATION DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

Tebboune insiste sur la promulgation d'une loi sur la Mémoire nationale

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a instruit, jeudi, le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, de procéder à la concrétisation de deux projets liés aux assises nationales de la Mémoire et de l'Histoire et à la préparation d'un projet de loi relative à la Mémoire nationale, en fidélité aux martyrs des massacres du 8 mai 1945 et aux martyrs de l'Algérie.

Dans un message mentionné à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale de la Mémoire, commémorant le 81e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, le président de la République a tenu à saluer "toutes les initiatives et manifestations à caractère historique, intellectuel et culturel organisées chaque année à l'occasion de cette date mémorable, dans les universités, les écoles, les maisons de



jeunes, les centres culturels et divers espaces, afin de lutter contre l'oubli et de perpétuer les gloires de l'Algérie". "J'an-

nonce avoir instruit le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit de procéder à la concrétisation de deux projets. Le premier projet porte sur des assises nationales de la Mémoire et de l'Histoire et le second concerne la préparation d'un projet de loi relative à la Mémoire nationale, en fidélité aux martyrs des massacres du 8 mai 1945 et aux martyrs de l'Algérie", lit-on dans le message du président de la République.

"En cette Journée nationale de la Mémoire, commémorant le 81e anniversaire de ces massacres, nous nous recueillons avec déférence à leur mémoire pure et nous renouvelons notre engagement à préserver leur serment et à servir notre chère patrie et le vaillant peuple algérien, dans une Algérie victorieuse, fièrement et digne", ajoute le président de la République.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE ABDELMALEK TACHERIFT: «La mémoire est un levier pour l'avenir»

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, a souligné, jeudi à Sétif, "l'importance de la mémoire nationale en tant que moteur de l'édification de la nation".

Le ministre, qui a présidé, en présence du wali de Sétif, Mustapha Limani, des autorités locales civiles et militaires, de membres de la famille révolutionnaire et d'acteurs de la société civile, les cérémonies de commémoration de la Journée nationale de la Mémoire marquant le 81ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945, a souligné que les jeunes "doivent se consacrer à la construction de l'avenir en faisant de la mémoire nationale un moteur de développement et de construction d'un avenir rayonnants".

Il a rappelé que la commémoration des massacres du 8 mai 1945, perpétrés par la France coloniale contre des Algériens innocents à Sétif, Kherrata (Béjaïa), Guelma et dans de nombreuses villes algériennes, ayant fait plus de 45.000 Martyrs, "est une occasion de rendre hommage à ces martyrs qui ont sacrifié leur vie pour que les Algériens vivent dignes et libres dans leur pays".

M. Tacherift a ajouté que si l'Algérie commémore, aujourd'hui, ce jour glorieux, c'est avant tout pour "exprimer

notre fidélité aux cohortes de Martyrs qui sont tombés pour que l'Algérie vive libre et indépendante", rappelant, à cette occasion, que la mémoire de l'Algérie est "profondément enracinée dans l'Histoire".

Le ministre des Moudjahidine a également souligné que le 8 mai 1945 a "ouvert la voie à la glorieuse Révolution et constitué une base fondamentale pour le recouvrement de la souveraineté nationale", avant d'ajouter que les jeunes "se doivent de préserver la mémoire et la maintenir vivante, en faisant d'elle un moteur pour le développement et la construction de l'avenir de l'Algérie".

Le programme pour la commémoration de la Journée nationale de la Mémoire a donné lieu à la pose, par le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, de la première pierre de deux projets portant sur la construction d'un collège d'enseignement moyen (CEM) « Chahid Mahfoud Tacherift » et d'une école primaire, ainsi qu'à l'inauguration du CEM « Chahid Messaoud Mehenni, au chef-lieu de wilaya, en plus du lancement des travaux de projet de construction d'un marché couvert au centre-ville.

Ce nouvel équipement de 5 étages est destiné à remplacer l'ancien marché couvert qui fut ravagé par les flammes dans la nuit du 29 au 30 août 2022.

Le ministre, présidant une cérémonie organisée à la mai-

son de la culture Houari-Boumediene en commémoration de la journée nationale de la mémoire et du 81e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, a ajouté, dans un discours prononcé à cette occasion, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a tracé pour ce dossier vital un cheminement scientifique aux dimensions claires, en veillant à confier l'expertise aux historiens et aux chercheurs, loin des tiraillements, afin que la vérité historique soit la seule référence, conformément à l'engagement national de restaurer et de préserver la confiance morale de la nation. le pouvoir de la vérité historique".

Il a également indiqué que « les massacres commis le 8 mai 1945 par le colonisateur français contre le peuple algérien sans défense, à Sétif, Guelma et Kherrata (Béjaïa), ont marqué notre pays de l'insigne honneur du sacrifice, lorsque le peuple algérien est sorti ce jour-là, les poitrines nues et les mains vides, portant ses aspirations légitimes à la liberté et à la dignité, convaincu que la nuit du colonialisme se dissipait et que l'aube de l'indépendance émergerait de la souffrance". Pour M. Tacherift, "la lecture attentive des événements et des massacres du 8 mai 1945 dépasse la simple restitution de la douleur pour en tirer des leçons et des ensei-

gnements".

Ce fut une étape marquant le début d'un soulèvement national massif, unifiant les rangs et mobilisant les esprits, et constituant la force motrice vers le déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, qui a abouti à la restauration de la souveraineté nationale.

Il a ajouté, dans le même contexte, que "l'indépendance de l'Algérie est le fruit d'une accumulation de sacrifices dictés par le désir ardent de construire une patrie souveraine, solide contre toutes formes de sous-estimation de nos valeurs, et accordant une grande attention à la mémoire nationale, afin que les sacrifices et l'héroïsme des aïeux le phare qui nous guide alors que nous traçons notre chemin dans une Algérie victorieuse et à l'avenir prometteur".

Au cours de cette cérémonie, le ministre a assisté à des chants patriotiques interprétés par la chorale de la direction de wilaya de la protection civile, et suivi deux conférences historiques sur les massacres du 8 mai 1945 animées par deux professeurs de l'université Mohamed-Lamine Debaghine (Sétif 2), et initiées par la direction des Moudjahidine et la Fondation du 8-Mai 1945, avant de superviser la "retraite au flambeau" des louveteaux des Scouts musulmans algériens (SMA).

EDITO

8 Mai 1945 :

Mémoire d'un peuple, vérité d'une nation

Meriem B

Le 8 Mai 1945 ne relève ni du simple souvenir ni d'une commémoration de circonstance. Cette date demeure une fracture profonde dans la conscience nationale algérienne et une vérité historique que le temps n'a jamais effacée.

Alors que l'Europe célébrait la fin de la Seconde Guerre mondiale et la victoire contre le nazisme, des milliers d'Algériens tombèrent sous les balles et les bombardements de la répression coloniale française à Sétif, Guelma et Kherrata, pour avoir osé réclamer liberté, dignité et reconnaissance.

Ce jour-là, le sang des Algériens révéla au monde le véritable visage du système colonial. Derrière les discours universalistes et les slogans de liberté, l'administration coloniale répondit aux aspirations légitimes d'un peuple par une violence massive et méthodique.

Les massacres du 8 Mai 1945 ne furent pas un simple dérapage sécuritaire ni une réaction improvisée ; ils constituent une répression organisée, inscrite dans la logique même du colonialisme, fondée sur la négation de l'existence politique et humaine du peuple algérien.

Plus de huit décennies après ces crimes, la mémoire demeure vive parce qu'elle touche à l'essence même de la nation. Le 8 Mai 1945 a marqué le basculement définitif de la conscience nationale algérienne. Beaucoup comprirent alors que les promesses d'égalité et de réforme ne seraient jamais accordées par le système colonial.

Dans les ruines de Sétif, de Guelma et de Kherrata germaient déjà l'esprit du 1er Novembre 1954.

Mais commémorer ne suffit pas. La mémoire n'a de sens que lorsqu'elle s'accompagne d'un travail de vérité historique. L'Algérie continue aujourd'hui de porter une exigence légitime : celle de la reconnaissance pleine et entière des crimes coloniaux.

Non par esprit de revanche, mais parce qu'aucune relation équilibrée entre les peuples ne peut se construire sur l'oubli, le déni ou les silences de l'Histoire.

Le devoir de mémoire est également un devoir de transmission. Les jeunes générations doivent comprendre que l'indépendance n'est pas un acquis tombé du ciel, mais le fruit d'immenses sacrifices consentis par des hommes, des femmes et des enfants qui ont payé de leur vie le droit d'exister librement sur leur propre terre. Préserver cette mémoire, c'est protéger l'identité nationale contre l'effacement, la falsification ou l'amnésie.

Aujourd'hui encore, le 8 Mai 1945 interpelle les consciences.

Il rappelle que les peuples qui oublient leur histoire s'exposent à perdre leur souveraineté morale avant même leur souveraineté politique. Face aux tentatives de banalisation du passé colonial, l'Algérie reste décidée à défendre son récit historique avec rigueur, dignité et fidélité envers ses martyrs.

Car le 8 Mai 1945 n'est pas seulement une date algérienne. C'est une question universelle de justice, de mémoire et de vérité.

FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT Signature de 27 accords dans divers secteurs

Vingt-sept (27) accords ont été signés, jeudi à Nouakchott, entre des opérateurs économiques algériens et leurs homologues mauritaniens dans plusieurs domaines dont les services de santé, en marge de la 8ème édition de la Foire des produits et services algériens.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Amine Sid, de cadres du ministère du Commerce extérieur, d'un représentant du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), du président du Conseil d'affaires algéromauritanien, de représentants de la Fédération nationale des exportateurs algériens, ainsi que du président de l'Union nationale du patronat mauritanien (UNPM), de la directrice générale de l'Agence de promotion des investissements



en Mauritanie (APIM) et d'un nombre important d'opérateurs économiques des deux pays, selon un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Ces accords concernent divers sec-

teurs stratégiques, ce qui reflète « le succès continu de cette foire, organisée par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en matière de renforcement du partenariat économique algéromauritanien ».

BATIMATEC 2026

Remise des prix de la 3ème édition du concours de l'innovation dans le domaine du bâtiment



Les prix du concours de l'innovation dans le domaine du bâtiment "INNOV BAT", dans sa troisième édition, ont été remis mercredi à Alger, en marge du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2026). Ce concours vise à encourager l'innovation dans le domaine des techniques de construction, à inciter les opérateurs à proposer des solutions adaptées aux spécificités

de chaque région, ainsi qu'à soutenir les talents et les compétences dans ce secteur. Lors de la cérémonie de remise des prix, les entreprises et start-up participantes au concours ont présenté leurs projets innovants destinés à donner un nouvel élan à ce secteur vital. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président-directeur général (PDG) de l'entreprise Batimatec, organisateur de cette manifestation, Raouf Stiti, a mis en

avant l'importance de l'innovation dans le secteur du bâtiment, au regard de sa contribution significative à la réduction des coûts de construction, à l'amélioration de la qualité et à la protection de l'environnement, grâce à l'intégration de solutions intelligentes et à l'utilisation de matériaux innovants. Il a également apprécié l'engouement suscité par ce concours dont la phase finale a connu la participation de neuf (9) entreprises et de vingt (20) start-up. Pour sa part, la présidente du jury, Djamilia Halliche, a indiqué que cette édition a permis de donner une idée large sur les capacités d'innovation dans le domaine du bâtiment en Algérie, appelant à exploiter les solutions proposées dans le cadre des projets économiques à même de promouvoir le secteur. Dans la ca-

tégorie « Entreprises », le premier prix a été attribué à « Harmony Béton » pour son projet de béton translucide « Lumibéton », capable de capter l'énergie issue de la lumière naturelle et artificielle, de la stocker puis de la restituer. « Holcim Algérie » a remporté le deuxième prix, tandis que l'entreprise « Chiali Isotech » a décroché la troisième place. S'agissant de la catégorie « Start-up », le premier prix a été attribué à « Smart Eco Glass » pour son projet de gel thermique applicable sur le verre permettant aux fenêtres d'absorber la chaleur. La société « RPA plugin CSEN » a, quant à elle, décroché le deuxième prix, tandis que « ECO Tashira » s'est classé troisième. Des certificats d'encouragement ont également été remis aux start-up « Noor accessibilité » et « Noor Tech ».

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

Dépôt de 11 dossiers de déclaration collective de candidature auprès de l'ANIE

Le nombre de dossiers de déclaration collective de candidature déposés auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), dans le cadre des élections législatives prévu le 2 juillet prochain, atteint 11, sur un total de 1.427 dossiers retirés à l'intérieur du pays et 22 dossiers à l'étranger, selon un bilan préliminaire publié jeudi par l'ANIE.

Concernant le retrait des dossiers de déclaration collective de candidature pour les circonscriptions électorales à l'intérieur du pays, le nombre total de dossiers retirés a atteint "1.427 dossiers à

travers 69 wilayas, dont 1.174 dossiers pour des listes parrainées par 36 partis politiques, un dossier pour une liste parrainée par plus d'un parti politique (alliance) et 252 dossiers pour des listes libres", a précisé la même source. Le nombre total de formulaires de signatures individuelles retirées a atteint "un million sept cent quarante-quatre mille deux cent vingt-neuf (1.744.229) formulaires", ajoute le bilan.

S'agissant de la circonscription électorale à l'étranger, le nombre total de dossiers de déclaration collective de candidature retirés atteint « 22 dossiers à

travers 5 zones géographiques, dont 21 dossiers sous le parrainage de 15 partis politiques et un dossier au titre d'une liste libre ».

Quant au dépôt des dossiers de déclaration collective de candidature, le nombre total de dossiers déposés a atteint "11 dossiers, dont 9 dossiers sous le parrainage de 4 partis politiques et 2 dossiers au titre de listes libres". Dans le même contexte, l'ANIE a rappelé que « le dernier délai pour le dépôt des dossiers de déclaration collective de candidature est fixé au lundi 18 mai 2026 à minuit (00h00), heure locale ».

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Magramane participe à la réunion ministérielle de l'initiative Med9++

Le Représentant du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Lounès Magramane, a participé, jeudi, à la réunion ministérielle de l'initiative Med9++, tenue en visioconférence sur le thème "Défi d'Ormuz : accès aux engrais et sécurité alimentaire", indique un communiqué du ministère. Coprésidée par la République italienne et la République de Croatie, cette réunion, consacrée à l'examen des moyens de renforcer la coopération internationale face aux défis liés à la sécurité alimentaire mondiale et à la garantie des chaînes d'approvisionnement en énergie et en engrais, avec la participation de plusieurs ministres des Affaires étrangères de pays arabes, de l'Union européenne et des Balkans occidentaux, de représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de partenaires régionaux et internationaux, précise le communiqué. Dans une allocution prononcée lors de cette réunion, M. Lounès Magramane a souligné l'importance du développement de l'investissement dans le secteur des engrais pour soutenir la sécurité alimentaire, à travers le renforcement des capacités nationales et l'échange d'expertises, ajoute le communiqué. A cet égard, il a évoqué la dynamique évoquée dans le secteur de l'énergie et des mines en Algérie grâce aux projets stratégiques lancés conformément aux hautes instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ajoute la même source. M. Magramane a également mis en avant le "rôle dynamique" de l'Algérie en faveur des efforts sûrs de développement au niveau régional, soulignant l'importance de garantir un accès et durable à ces produits vitaux afin d'assurer la sécurité alimentaire internationale. Parmi ces accords figure une convention commerciale signée par la société "Elsewedy Cables", d'une valeur de 15 millions de dollars, selon la même source. La société "Sym - Algérie Ham Motors" spécialisée dans la fabrication des motocycles a marqué une présence "exceptionnelle" dans les accords conclus, ajoute le communiqué. Les entreprises publiques algériennes ont elles aussi une partie importante d'accords, à l'exemple du groupe Sonarem qui a signé, via sa filiale « ENOF », deux mémorandums d'entente relatifs à l'exportation des matériaux métalliques vers le marché mauritanien, à savoir la dolomite et la bentonite utilisées dans le fourrage et le carbonate de calcium, avec la possibilité d'élargir la liste, à l'avenir, à d'autres matériaux métalliques. Concernant les services de santé, la clinique algérienne « El Azhar » a signé quatre mémorandums d'entente et de coopération avec des établissements et cliniques mauritaniennes, publiques et privées, « dans une démarche reflétant la croissance de la présence des services algériens à l'étranger et confirmant la confiance croissante en l'expertise médicale algérienne sur le marché mauritanien, notamment en termes de soins, de prise en charge sanitaire et de services hospitaliers spécialisés », précise le communiqué. La Foire, qui se poursuivra jusqu'au 11 mai, verra la signature d'accords et de partenariats supplémentaires dans les prochains jours entre les opérateurs économiques algériens et mauritaniens dans plusieurs secteurs stratégiques, ce qui "traduit la dynamique économique ayant sanctionné cette manifestation et le rôle croissant désormais joué par cette Foire, en tant qu'espace effectif de concrétisation des opportunités de coopération et d'investissement entre les deux pays", selon la même source.

VISITE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE À ANKARA

Haute portée géopolitique et des accords historiques

Wassila. B

Le président, a achevé, hier, sa visite officielle en République de Turquie, pays frère, laquelle a reflété la profondeur des relations historiques solides entre les deux pays et confirmé leur volonté commune d'élever la coopération bilatérale vers des perspectives plus larges.

Le président Tebboune, a effectué, jeudi soir à Ankara, une déclaration à la presse à l'issue de la première session du Conseil de coopération stratégique algéro-turc de haut niveau, qu'il a coprésidé avec son frère, le président turc Recep Tayyip Erdogan. D'emblée, le président Tebboune a tenu à exprimer l'immense plaisir qu'il avait de se retrouver dans la capitale turque, adressant ses remerciements les plus chaleureux à son homologue ainsi qu'aux autorités turques pour l'accueil et la généreuse hospitalité qui ont été réservés à la délégation algérienne.

Au cours de leurs entretiens, les deux chefs d'État ont passé en revue plusieurs étapes importantes de l'évolution des liens bilatéraux. Le président Tebboune a rappelé que ces relations sont profondément enracinées dans l'histoire et fondées sur un héritage culturel commun. Il a souligné avec satisfaction qu'elles connaissent aujourd'hui une dynamique croissante, une évolution dont les deux parties se réjouissent. Tout en se félicitant des

buera de manière significative à porter le volume des échanges commerciaux et des investissements à dix milliards de dollars à l'horizon 2030, un objectif ambitieux mais réaliste compte tenu de la trajectoire ascendante observée ces dernières années.

Convergences

sur le Sahel et le Sahara occidental

Lors de leurs entretiens, les deux présidents ont naturellement procédé à un échange de vues approfondi sur les dossiers d'actualité d'intérêt commun. Ils ont évoqué les développements récents dans la région du Golfe et au Moyen-Orient, ainsi que les voies de règlement des crises et d'instauration de la sécurité. Le président Tebboune a indiqué qu'ils avaient exprimé, de part et d'autre, leur ferme condamnation des violations du droit international et du droit international humanitaire commises par l'occupation israélienne. Les deux chefs d'État ont également dénoncé les agressions flagrantes contre le Liban frère ainsi que les pratiques brutales poursuivies dans la bande de Ghaza. Face à cette situation, ils ont réaffirmé la responsabilité qui incombe à la communauté internationale pour mettre un terme à ces violations et intensifier les efforts de consolidation de la paix dans la région. Ils ont plaidé pour une solution juste et durable garantissant les droits légitimes du peuple palestinien, au premier rang desquels son droit à l'établissement d'un État indépen-



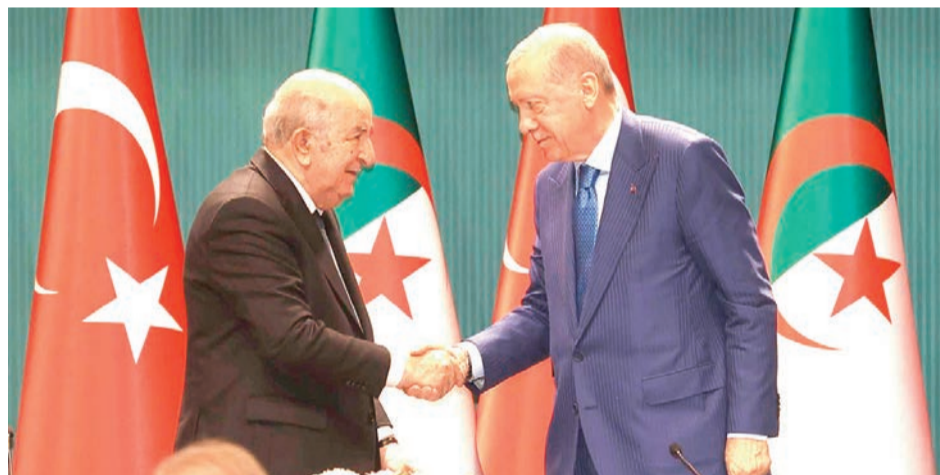
blissement public de télévision algérien (EPTV) et l'Établissement turc de radio et télévision (TRT) dans le domaine audiovisuel. Ce document a été paraphé par l'ambassadeur d'Algérie en Turquie, M. Boumediène Guennad, et le directeur général de la TRT, M. Mehmet Zahid Sobaci. Ce protocole ouvre la voie à des échanges d'expériences, des coproductions et un partage de contenus culturels et éducatifs entre les deux diffuseurs publics. Les mémorandums dans les domaines de l'investissement et de la communication Un mémorandum d'entente a également été signé entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et le Bureau de l'investissement et du financement rattaché à la présidence de la République de Turquie. Ce texte porte sur la coopération dans le domaine de la promotion de l'investissement et a été signé par le directeur général de l'AAPI, M. Omar Rekkache, et le président du Bureau turc de l'investissement et du financement, M. Burak Daglioglu. Il permettra d'améliorer le climat des affaires et de faciliter les échanges d'informations entre les structures d'accueil des investisseurs des deux pays. Par ailleurs, un autre mémorandum d'entente a été conclu entre le ministère algérien de la Communication et la Direction de la communication à la présidence de la République de Turquie. Ce texte, qui vise à lutter contre la désinformation, a été signé par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, et le directeur de la communication à la présidence turque, M. Burhanettin Duran. Cette coopération apparaît comme essentielle à l'heure où les fausses informations circulent rapidement sur les réseaux sociaux et les plateformes numériques. Dans le même cadre, les deux pays ont signé une déclaration conjointe entre le ministère algérien du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations et le ministère turc du Commerce. Ce texte est relatif au lancement de négociations en vue de la conclusion d'un accord commercial préférentiel. Le ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, et son homologue turc de l'Industrie et de la Technologie, M.

Mehmet Fatih Kacir, ont signé deux mémorandums d'entente importants.

Sayoud et son homologue signent un accord

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et le ministre turc de l'Intérieur, M. Mustafa Ciftci, ont signé un mémorandum d'entente concernant la gestion des catastrophes et des situations d'urgence. Ce texte permettra de mutualiser les moyens et les bonnes pratiques en matière de protection civile, de prévention des risques naturels et d'intervention rapide. Par la même occasion, un accord sur la reconnaissance mutuelle des permis de conduire a été paraphé par les deux ministres. Cette avancée facilitera les déplacements des ressortissants algériens et turcs, qu'il s'agisse de touristes, d'hommes d'affaires ou d'étudiants, en supprimant une contrainte administrative souvent lourde. Un mémorandum d'entente a également été signé entre le gouvernement algérien et son homologue turc dans le domaine de la protection des moudjahidine et des ayants-droit. Ce document, signé par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed Attaf, et la ministre turque de la Famille et des Affaires sociales, Mme Mahinur Ozdemir Goktas, témoigne de l'attention particulière que les deux pays portent à la mémoire des combattants pour l'indépendance et à leurs familles.

Par ailleurs, la coopération bilatérale a été renforcée par un accord relatif au transport routier international des voyageurs et de marchandises. Signé par M. Saïd Sayoud et le ministre turc des Affaires étrangères, M. Hakan Fidan, cet accord vise à fluidifier les échanges logistiques entre les deux pays, en simplifiant les procédures douanières et en harmonisant les réglementations applicables aux transporteurs. Enfin, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son homologue turc, M. Recep Tayyip Erdogan, ont signé la Déclaration conjointe de la première session du Conseil de coopération stratégique de haut niveau algéro-turc, texte qui fixe les grandes orientations de ce partenariat renouvelé pour les années à venir.



progrès accomplis pour atteindre ce niveau de partenariat, le président algérien a indiqué que cette visite vise à renforcer encore cette dynamique. L'objectif est de parvenir à une diversification plus large de la coopération économique, en élargissant les domaines de partenariat aux secteurs stratégiques que sont les énergies renouvelables, l'agriculture, l'industrie et les mines. Par ailleurs, l'accent a été mis sur le renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines culturel et humain, ainsi que sur la valorisation du patrimoine historique et civilisationnel commun aux deux peuples. Le président de la République a exprimé sa vive satisfaction quant aux résultats de ces entretiens, qu'il a qualifiés de riches et fructueux.

Ces échanges ont été couronnés par la signature d'un nombre important d'accords couvrant des secteurs variés. Il a également salué la réactivation du Forum d'affaires algéro-turc, en soulignant le rôle central de cette instance dans le développement des échanges commerciaux et la dynamique des investissements entre les opérateurs économiques des deux pays. À cet égard, le président Tebboune s'est félicité du lancement des négociations portant sur un accord commercial préférentiel concernant une liste déterminée de marchandises. Il a estimé que cet instrument contri-

butant et viable. Abordant d'autres dossiers régionaux, le président Tebboune a déclaré que l'Algérie et la Turquie ont également constaté avec préoccupation la décision de l'occupation israélienne portant atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République fédérale de Somalie. Cette décision, qui constitue une violation flagrante de la Charte des Nations unies, représente une menace directe pour la sécurité et la stabilité dans la région de la Corne de l'Afrique.

Les deux dirigeants ont saisi cette occasion précieuse pour évoquer la situation en Libye, au Sahel ainsi que la question du Sahara occidental. Le président Tebboune a souligné que les analyses concernant ces dossiers ont été franches et fructueuses, démontrant l'attachement commun de l'Algérie et de la Turquie aux solutions pacifiques dans le règlement des conflits ainsi qu'au respect strict de la légalité internationale. Signature de grands accords économiques Dans un second temps, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a coprésidé avec son frère, le président turc Recep Tayyip Erdogan, la cérémonie de signature de plusieurs accords de coopération bilatéraux. Cette cérémonie, qui s'est déroulée au Complexe présidentiel à Ankara, a couvert des secteurs aussi variés que l'industrie, le commerce, l'agriculture, l'information, la poste et les transports. Le premier texte signé est un protocole de coopération entre l'Éta-



SIGNE D'UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

Tebboune décoré de l'Ordre de l'État par Erdogan

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été décoré, jeudi soir à Ankara, par son frère, le président de la République de Turquie, M. Recep Tayyip Erdogan, de l'Ordre de l'Etat, la plus haute distinction civile en Turquie attribuée aux chefs d'Etat et aux familles royales, en consolidation des relations bilatérales avec la Turquie.

De son côté, le président de la République a décoré son homologue turc de la médaille "Athir" de l'Ordre du mérite national, en reconnaissance de ses efforts en faveur du renforcement des relations bilatérales et de la consolidation du partenariat avec l'Algérie dans différents domaines.

Ces décorations ont été échangées lors d'une cérémonie organisée dans le cadre de la visite officielle qu'effectue le président de la République en Turquie, accompagné d'une importante délégation ministérielle.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président de la République a exprimé ses remerciements à son homologue turc, affirmant : "Alors que nous avançons, main dans la main, sur la voie du renforcement de la coopération entre nos deux pays, je vous adresse mes sincères remerciements pour cet honneur".

Rappelant que sa visite vise à "développer un partenariat stratégique profond et global avec ce grand pays", le président de la République a précisé qu'avec la tenue de la première session du Conseil de coopération



stratégique de haut niveau algéro-turc, les deux pays "posent les fondements de ce partenariat", affirmant que l'Algérie et la Turquie "sont en passe de faire de leurs relations un modèle de coopération soutenu dans tous les domaines, expression sincère de notre volonté commune".

L'attribution de l'Ordre de l'Etat constitue en réalité « la concrétisation d'un partenariat exemplaire porté par une dynamique ascendante et de grandes ambitions ». Elle traduit également la volonté de nos deux pays d'être des acteurs contribuant aux efforts de sécurité

et de paix, notamment au regard de la situation prévalant dans la région du Moyen-Orient et du Golfe", a-t-il poursuivi.

Le président de la République a en outre souligné que "cette cérémonie, avec toute sa symbolique, constituera une force motrice pour l'élargissement et l'approfondissement de notre partenariat stratégique", affirmant que c'est un "immense honneur" pour lui de recevoir cette plus haute distinction du pays. "Vous inlassablement œuvré pour que les relations entre nos deux pays frères atteignent les plus hauts niveaux, au mieux des intérêts

des deux peuples", at-il dit à l'adresse du président turc. Dans son allocution à cette occasion, le Président Erdogan a dit : "j'ai le plaisir de vous décorer de l'Ordre de l'Etat, plus haute distinction en République de Turquie, en reconnaissance de vos précieuses contributions dans la promotion de nos relations et au service des intérêts communs de nos deux pays et peuples". "Nous nous réjouissons de voir les liens de fraternité et d'amitié entre l'Algérie et la Turquie, remontant à près de cinq siècles, se consolider davantage jour après jour", a-t-il ajouté. Il a affirmé, en outre, que "les relations bilatérales ont atteint, grâce au soutien sincère de mon cher frère, M. Abdelmadjid Tebboune, leurs plus hauts niveaux dans l'histoire de la République".

"Nous suivons avec grand intérêt la vision de mon cher frère, M. Abdelmadjid Tebboune, celle de l'Algérie nouvelle, et nous nous réjouissons de voir l'Algérie, sous sa direction éclairée, briller dans sa région". S'adressant au président de la République, le Président Erdogan a dit : "grâce à votre leadership exceptionnel, qui a permis à nos relations d'atteindre ce niveau d'excellence, vous avez démontré une volonté sincère et résolue de renforcer davantage les liens d'amitié et de fraternité qui nous unissent". "Je suis certain que vous verrez dans cette distinction un symbole fort de la fraternité profonde qui unit nos deux pays", at-il ajouté, faisant partie de son immense joie de recevoir la médaille de l'Ordre du mérite.

ORDRE DU MÉRITE

Tebboune décerne à Erdogan la médaille "Athir"



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décoré, jeudi à Ankara, son frère, le président de la République de Turquie, pays frère, M. Recep Tayyip Erdogan, de la médaille "Athir" de l'Ordre du mérite national.

Cette décoration a été décernée au Président Erdogan en reconnaissance de ses efforts en faveur du renforcement d'un partenariat stratégique entre les deux pays et de ses initiatives au service de la paix et de la sécurité aux niveaux régional et international. Le président de la République décoré de l'Ordre de l'Etat par son homologue turc. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été décoré, jeudi à Ankara, de l'Ordre de l'Etat, par son frère, le président de la République de Turquie, M. Recep Tayyip Erdogan. Le président de la République a été décoré de l'Ordre de l'Etat lors d'une cérémonie de distinction honorifique, à l'occasion de sa visite officielle en Turquie, laquelle s'inscrit dans le cadre de renforcement des relations de fraternité et de coopération entre les deux pays frères.

LE PRÉSIDENT ERDOGAN :

«La Turquie renforcera sa coopération avec l'Algérie»

Le président de la République de Turquie, M. Recep Tayyip Erdogan a réaffirmé, jeudi à Ankara, l'engagement de son pays à poursuivre le renforcement de la coopération bilatérale avec l'Algérie dans tous les domaines, au mieux des intérêts communs des deux pays. Dans une déclaration de presse conjointe avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la tenue de la première session du Conseil de coopération stratégique de haut niveau algéro-turc, M. Erdogan a souligné la volonté de son pays de développer la coopération bilatérale avec l'Algérie, qu'il a qualifié d'un des plus grands partenaires commerciaux de la Turquie sur le continent africain, notamment dans plusieurs domaines stratégiques, en tête dont l'énergie, les mines, les transports et l'agriculture". Il a indiqué que, dans le cadre de cette démarche, "les efforts ont été intensifiés conformément à l'objectif d'atteindre un volume d'échanges commerciaux de 10 milliards de dollars, fixé en 2023", faisant état du recensement de "plus de 1600 entreprises turques en Algérie où elles réalisent des projets et des investissements importants dans les secteurs de l'industrie, des mines et de l'agriculture". Dans le domaine de l'énergie, le Président turc a rappelé que son pays "a établi et développé avec l'Algérie, depuis de longues années, une coopération énergétique caractérisée par la fiabilité, la stabilité et la durabilité". "Au stade actuel, nous progressons jour après jour dans le renforcement d'une coopéra-

tion à long terme concernant la sécurité des approvisionnements énergétiques, notamment le gaz naturel", a-t-il déclaré. Comptant désormais parmi "les questions les plus vitales à l'ère actuelle", le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire est considéré parmi "les domaines pouvant faire l'objet de coopération bilatérale entre l'Algérie et la Turquie", at-il ajouté. Le Président Erdogan s'est dit convaincu que la coopération bilatérale dans le domaine des industries de défense "contribuera à la fois à la sécurité de nos deux pays et régions", souligne "l'importance particulière" accordée à l'ouverture réciproque de centres culturels, susceptibles de "raffermir nos liens de fraternité". Et d'ajouter : "Nous continuons à développer notre amitié et notre coopération avec l'Algérie dans tous les domaines, sur la base du principe gagnant-gagnant". A cette occasion, le Président turc a tenu à se recueillir à la mémoire des martyrs des massacres du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata, dont l'Algérie commémorera, vendredi, le 81e anniversaire. Le président de la République de Turquie, M. Recep Tayyip Erdogan, a confirmé, jeudi à Ankara, le soutien par l'Algérie à la cause palestinienne, notamment lors de son mandat de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies au cours des deux dernières années. Dans une déclaration de presse conjointe avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la tenue de la première session du Conseil de coopéra-

tion stratégique de haut niveau algéro-turc, le Président Erdogan a déclaré : "J'ai été ravi de constater une convergence de vues entre nous et l'Algérie sur les questions fondamentales concernant le continent africain et notre région. Nous sommes parmi les plus fervents défenseurs de la solution à deux Etats en Palestine", rappelant la proclamation de l'Etat de Palestine à Alger en 1988. "Nous avons hautement apprécié le soutien consenti par l'Algérie à la cause palestinienne lors de son mandat au Conseil de sécurité de l'ONU au cours des deux dernières années", a poursuivi le Président turc, soulignant que l'agression israélienne à Ghaza, en Cisjordanie et au Liban "a une nouvelle fois démontré que le véritable problème sécuritaire dans notre région réside dans les politiques expansionnistes d'Israël qui fait fi des lois et des règles". Le Président turc a relevé, dans ce sens, que l'Algérie et son pays partagent "une position commune sur la nécessité de mettre un terme à la spirale de la violence qui menace dangereusement la paix et la sécurité de notre région". "Le respect et la fraternité mutuelle, puisés dans notre histoire commune, constituant la force motrice des relations entre la Turquie et l'Algérie. Nous percevons cet esprit de solidarité aujourd'hui, non seulement dans nos relations bilatérales, mais aussi dans les positions communes que nous adoptons sur de nombreuses questions internationales", a conclu le président Erdogan.

PALESTINE

Environ 85% des bâtiments universitaires de Ghaza et 293 écoles détruites

Environ 85% des bâtiments universitaires de Ghaza et 293 écoles sur les 307 que compte l'enclave palestinienne ont été détruits, a révélé jeudi le ministre palestinien de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Amjad Barham, cité par l'agence de presse palestinienne Wafa.

S'exprimant lors d'une conférence organisée en Jordanie, le ministre palestinien a accusé l'entité sioniste de mener une "politique destructrice systématique" contre le système éducatif palestinien, précisant qu'"environ 85% des bâtiments universitaires de Ghaza avaient été

détruits, ainsi que 293 écoles sur les 307 que comptent l'enclave palestinienne".

Il a, dans ce cadre, dénoncé l'ampleur des destructions touchant les établissements scolaires et universitaires, en particulier dans la bande de Ghaza, provoquées par l'agression sioniste. Le ministre palestinien a également décrété la poursuite des incursions et attaques visant les institutions éducatives en Cisjordanie occupée, y compris à El Qods-Est, estimant que ces pratiques visent à "détruire le processus éducatif et priver les étudiants de leur droit fondamental à l'éducation".

Selon lui, le ministère palestinien poursuit néanmoins ses efforts pour assurer la continuité de l'enseignement malgré les destructions et les conditions imposées par l'agression et l'occupation.

Depuis le début de l'agression sioniste dans la bande de Ghaza, plusieurs organisations internationales et agences onusiennes alertent sur les conséquences dévastatrices du génocide sur le secteur éducatif palestinien, marqué par la destruction d'écoles et d'universités ainsi que par le déplacement massif d'élèves et d'enseignants.

ESPAGNE

La justice annonce une saisie record de 30 tonnes de cocaïne

La justice espagnole a annoncé, jeudi, une saisie record de 30 tonnes de cocaïne d'une valeur de 812 millions d'euros, une semaine après l'opération qui a entraîné le placement en détention provisoire des 23 membres d'équipage du navire sur lequel la cargaison a été trouvée. Outre plus de 1.200 bulletins de vote de drogue, la Garde civile a mis la main sur "des armes à feu" à bord du bateau battant pavillon des Comores qui naviguait dans l'océan Atlantique, a détaillé, dans un com-

munié, l'Audiencia Nacional (tribunal à compétence nationale), à Madrid. Parmi les personnes arrêtées, 17 sont de nationalité philippine, cinq sont Néerlandais et le dernier vient du Suriname, selon cette source.

L'interception du navire a eu lieu le 1er mai dans les eaux internationales.

Cette saisie est "l'une des plus importantes, non seulement au niveau national mais aussi international", s'a félicité le ministre espagnol de l'Intérieur, Fernando Grande-Marlaska, sans fournir davantage de détails.

SUÈDE

Bientôt des bracelets électroniques pour encadrer des mineurs dès 13 ans

La Suède a annoncé jeudi son intention de surveillance des mineurs dès 13 ans, susceptibles d'être recrutés par de réseaux criminels, à l'aide de bracelets électroniques dans le cadre de sa lutte contre la criminalité juvénile. Les services sociaux pourront équiper de bracelets électroniques des enfants et adolescents âgés de plus de 13 ans, a indiqué le gouvernement. Entre 50 et 100 enfants pourraient être suivis afin de vérifier qu'ils respectent le couvre-feu imposé par ces services. Le bracelet électronique sera conçu de manière à ressembler "à un bracelet-montre ou à un bracelet, afin d'être moins repérable et moins stigmatisant" qu'un dispositif porté par des personnes condamnées, a expliqué la ministre des Affaires sociales, Camilla Waltersson Grönvall, à la

presse. Elle a ajouté que "173 enfants de moins de 15 ans seraient soupçonnés d'être impliqués dans des meurtres ou des projets de meurtre". Les gangs criminels recrutent de plus en plus des enfants et des jeunes pour commettre des assassinats et d'autres crimes violents, profitant du fait qu'ils ne sont pénalement responsables qu'à partir d'un certain âge. L'âge de la responsabilité pénale, fixé jusqu'à présent à 15 ans, sera abaissé à 13 ans à partir du 1er juillet pour les crimes passibles d'au moins quatre ans de prison. Le projet de bracelet électronique a été signalé par plusieurs organisations de défense des droits de l'enfant, dont le Conseil national suédois pour la prévention de la criminalité ainsi que l'UNICEF, qui ont exprimé des inquiétudes concernant les libertés individuelles

des enfants. Depuis octobre 2025, la police est autorisée à intercepter les communications électroniques des enfants de moins de 15 ans. "Lorsque les enfants risquent de tomber entre les mains dangereuses de criminels, nous devons avoir plus de moyens pour les protéger", a déclaré Mme Waltersson Grönvall, dans un communiqué. "La surveillance électronique doit pouvoir être utilisée dans les situations graves, afin de rompre à temps un engrenage destructeur et garantir la sécurité de l'enfant", a-t-elle ajouté. Le gouvernement minoritaire de droite, soutenu par le parti d'extrême droite des Démocrates de Suède, a multiplié les propositions de loi pour réprimer la criminalité et l'immigration dans la perspective des élections législatives suédoises du 13 septembre.

HANTAVIRUS

Ce n'est ni "le début d'une épidémie", ni celui "d'une pandémie", assure l'OMS

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a assuré jeudi que le foyer d'hantavirus a déclaré sur un bateau de croisière, qui a déjà fait trois morts, ne constituait à ce stade ni "le début d'une épidémie", ni celui "d'une pandémie".

"Ce n'est pas le début d'une épidémie. Ce n'est pas le d'une pandémie, mais c'est l'occasion idéale de rappeler que les investissements dans la recherche sur des agents pathogènes

comme celui-ci sont essentiels, car les traitements, les tests de dépistage et les vaccins sauvent des vies", a déclaré devant la presse à Genève Maria Van Kerkhove, qui dirige le département de prévention et préparation aux épidémies et pandémies de l'OMS.

Le MV Hondius fait l'objet d'une alerte sanitaire internationale depuis le week-end dernier, lorsque l'agence sanitaire des Nations Unies, l'Organisation mondiale de la santé

(OMS), a été informée que trois passagers étaient décédés et que la cause suspectée était le hantavirus.

Ce virus se transmet généralement à partir de rongeurs infectés, le plus souvent par l'intermédiaire de leur urine, de leurs excréments et de leur salive. Mais des experts ont confirmé que la variante du virus détectée à bord du Hondius est une souche rare qui peut se transmettre d'homme à homme.

AFRIQUE DU SUD

Au moins 8 morts et 44 blessés dans un accident d'autocar

Au moins huit personnes ont été tuées et 44 autres blessées jeudi après le renversement d'un autocar dans la province du Lim-

popo, en Afrique du Sud, ont annoncé vendredi les autorités locales.

Le département des Transports et de la Sécurité communautaire du Limpopo a indiqué que l'accident s'était produit vers 18H00 heure

locale (16H00 GMT) et que le véhicule transportait 61 passagers voyageant du Malawi vers la province du Gauteng en Afrique du Sud. Une panne mécanique serait à l'origine de l'accident, selon la même source.

INDONÉSIE

Trois randonneurs morts et dix disparus après l'éruption d'un volcan

Trois randonneurs, dont deux étrangers, sont morts et dix sont portés disparus après l'éruption vendredi du volcan Dukono sur l'île d'Halmahera, aux Moluques, dans l'est de l'Indonésie, a indiqué un responsable des secours dans un nouveau bilan.

"Il y a trois morts, deux étrangers et un habitant de l'île de Ternate", dans l'est de l'Indonésie, a déclaré Erlichson Pasaribu, chef de la police de la province d'Halmahera du Nord, aux Moluques, à la chaîne Kompas TV, sans préciser la nationalité des étrangers.

Dix autres personnes sont portées disparues dans cette zone interdite aux visiteurs en raison de l'activité accrue du volcan. Sept randonneurs ont pu redescendre sains et saufs.

Selon l'agence indonésienne de gestion des catastrophes BNPB, cinq randonneurs ont été blessés lors de l'éruption.

Un précédent bilan a fait état de 20 disparus.

"Les équipes conjointes de l'Agence régionale de gestion des catastrophes (BPBD) et de l'Agence nationale de recherche et de sauvetage (Basarnas) poursuivent les opérations de ratissage et d'évacuation des randonneurs dans la zone montagneuse à mesure que l'activité volcanique augmente", a déclaré, de son côté, un porte-parole, Abdul Muhari, dans un communiqué.

L'éruption survenue tôt vendredi matin s'est accompagnée d'un "grondement" et d'une épaisse colonne de fumée qui s'est élevée à quelque 10 km au-dessus du sommet du mont Dukono, volcan situé dans la province des Moluques du Nord, a indiqué, pour sa part, Lana Saria, responsable de l'agence nationale de Géologie.

La fumée volcanique pourrait être dangereuse pour la santé, a ajouté Mme Lana et pourrait perturber les services de transport.

Le vaste archipel indonésien connaît une activité sismique et volcanique fréquente en raison de sa position sur la "ceinture de feu" du Pacifique, zone de collision de plaques tectoniques.

Le mont Dukono se trouve actuellement au troisième niveau d'alerte sur une échelle qui en compte quatre.

Depuis décembre, le Centre de volcanologie et d'atténuation des risques géologiques (PVMBG) recommande aux touristes et aux alpinistes de ne pas s'approcher à moins de quatre kilomètres du cratère Malupang Warirang du volcan, l'un des plus actifs d'Indonésie.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE OPEN ORAN-2026

Moisson algérienne de 8 médailles, dont 3 en ou lors de la 3e journée



Natation

La sélection algérienne de natation a enrichi son palmarès de huit nouvelles médailles (3 or, 1 argent et 4 bronze), jeudi soir au Centre nautique d'Oran, à l'issue des finales de la troisième journée de la 17e édition du Championnat d'Afrique Open seniors et juniors.

Le nageur algérien Jaouad Syoud s'est particulièrement illustré en remportant deux médailles d'or, respectivement sur 200 m brasse avec un chrono de 2:14.66 et sur 50 m dos en 25.82, portant ainsi son total personnel à trois titres continentaux dans cette compétition.

La troisième médaille d'or algérienne de la journée a été décrochée par l'équipe féminine du relais 4x200 m nage libre, victorieuse en 8:42.69. La médaille d'argent est revenue à Abdallah Ardjoune dans l'épreuve du 50 m dos. Les quatre médailles de bronze ont été remportées par Ramzi Chouchar (200 m brasse), Semmar Racim Mohamed (400 m nage libre), la junior Rahma Benmohamed (200 m brasse) ainsi que le relais seniors messieurs du 4x200 m nage libre.

Grâce à ces nouvelles distinctions, l'Algérie totalise désormais 21 médailles : 5 en or, 5 en argent et 11 en bronze. Par ailleurs, la

nageuse Maroua Merniz a réalisé une performance remarquable mercredi soir (2e journée) en décrochant la médaille de bronze du 200 m dos avec un temps de 2:19.85, réalisant à cette occasion un nouveau record national et personnel. Elle améliore ainsi son précédent record, fixé à 2:20.79.

Lors des deux premières journées de compétition, les médailles d'or algériennes avaient été remportées par Jaouad Syoud sur 200 m papillon et Abdallah Ardjoune sur 200 m dos. Les médailles d'argent étaient revenues à Fares Benzidoun (200 m papillon), au junior Mehdi Dahamna (200 m nage libre), ainsi qu'aux relais mixtes seniors 4x100 m quatre nages et 4x100 m nage libre. Sept médailles de bronze avaient également été obtenues par Fares Benzidoun (200 m nage libre), Allam Oussama (100 m brasse), Maroua Merniz (200 m dos), Mohamed Sateur (800 m nage libre), Mehdi Dahamna (200 m dos juniors), ainsi que les relais juniors mixtes 4x100 m quatre nages et 4x100 m nage libre. L'Algérie participe à cette compétition avec un effectif de 50 nageurs et nageuses, seniors et juniors, encadrés par l'entraîneur Mouloud Bouchendouka. Au-delà des titres continentaux, les nageurs visent également les minima qualificatifs pour les Championnats du monde prévus à Pékin en décembre 2026. Organisée par la Fédération algérienne des sports aquatiques, en collaboration avec Africa Aquatics et sous l'égide du ministère des Sports, cette compétition regroupe quelque 450 nageurs et nageuses représentant une quarantaine de pays africains.

NATATION/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE OPEN ORAN-2026

La médaille d'argent du relais algérien saluée par l'AAF



Le relais algérien du 4x100 mètres quatre nages mixte a été l'un des temps forts de la deuxième journée des Championnats d'Afrique de natation, disputé mercredi soir à Oran, qui accueille la compétition jusqu'au 10 mai. La prestation de l'équipe nationale, récompensée par une médaille d'argent au goût de victoire, a été appréciée par les responsables de la Fédération algérienne des sports aquatiques (AAF).

Portée par une bonne cohésion et une forte détermination, la sélection nationale a livré une course intense face à une concurrence relevée, notamment de la part de la sélection sud-africaine, qui s'est adjugée le vermeil, a souligné l'instance fédérale, mettant en avant "une stratégie parfaitement exécutée jusqu'aux derniers mètres", par les nageurs algériens. Le quatuor composé d'Abdellah Arjoune, Oussama Allam, Lilia Midouni et Nesrine Medjahed s'est illustré par une performance collective de haut niveau. Chaque nageur a apporté sa contribution avec précision et engagement, permettant à l'Algérie de rester dans la lutte pour le podium jusqu'à une finale haletant, s'est encore félicitée la Fédération.

La même source a également rapporté l'ambiance conviviale ayant régné dans les tribunes de la piscine principale du centre nautique du complexe Miloud-Hadefi, théâtre de la compétition, saluant le soutien indéfectible du public, "qui n'a arrêté d'encourager ses représentants, maintenu par l'intensité de la confrontation".

"A l'arrivée, l'émotion était palpable : cette médaille d'argent, remportée au terme d'un effort collectif exemplaire, a été célébrée comme une véritable consécration", a-on souligné.

Pour la Fédération algérienne des sports aquatiques, cette performance dépasse le simple résultat sportif. "Elle confirme la montée en puissance de la natation algérienne sur la scène continentale et témoigne du travail accompli ces dernières années en matière de formation et de préparation des athlètes", a-t-elle souligné.

Au cours de cette deuxième journée, la sélection algérienne a décroché huit nouvelles médailles (1 or, 2 argent et 5 bronze) dans les catégories seniors et juniors, portant son total à 13 médailles : 2 en or, 4 en argent et 7 en bronze.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE FAHB

L'Espagnol Raoul Alonso Sanguino nommé nouveau sélectionneur

L'Espagnol Raoul Alonso Sanguino a été officiellement nommé à la tête de la sélection algérienne messieurs de handball, a annoncé la Fédération algérienne (FAHB) dans un communiqué.

Selon la même source, le technicien espagnol est arrivé ce jeudi à Alger afin de prendre effectivement ses fonctions à la tête des "Verts".

Raoul Alonso Sanguino a été accueilli à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président de la FAHB, Mourad Boubet, dans le cadre du lancement officiel des préparatifs liés aux prochaines échéances sportives de la sélection nationale, a ajouté

le communiqué de l'instance fédérale.

Cette arrivée marque le début d'une nouvelle phase de travail pour l'équipe nationale, la Fédération affirmant sa volonté de réunir toutes les conditions nécessaires pour assurer une préparation optimale en vue des compétitions à venir.

Toutefois, aucun détail n'a été communiqué concernant la durée du contrat du technicien espagnol ni les objectifs qui lui ont été assignés à la tête de la sélection algérienne.

Dans un deuxième communiqué, la FAHB a précisé que le nouveau sélectionneur a effectué une visite au siège de l'instance fédérale, où il a été reçu par le

président de la Fédération.

Cette visite a permis à Raoul Alonso Sanguino de découvrir les différentes structures et installations de la Fédération, ainsi que de tenir une première séance de travail consacrée au programme futur et aux objectifs fixés pour la prochaine étape de préparation de la sélection nationale.

La Fédération algérienne de handball a, enfin, réaffirmé son engagement à accompagner l'équipe nationale et à mettre à sa disposition les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs assignés, souhaitant plein succès au nouveau sélectionneur dans ses missions.

GYMNASTIQUE - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE TRAMPOLINE

L'Algérie termine en tête du tableau des médailles

La sélection algérienne de trampoline a brillamment clôturé sa participation aux Championnats d'Afrique 2026 de la discipline (juniors et seniors), disputés les 5 et 6 mai à Pretoria en Afrique du Sud, en terminant à la première place du tableau des médailles avec un total de sept distinctions (4 or et 3 argent).

L'Algérie a devancé le pays hôte, l'Afrique du Sud, deuxième avec huit médailles (3 or, 3 d'argent et 2 de bronze), tandis que la Namibie a pris la troisième place avec quatre médailles (2 or et 2 d'argent). La Tunisie a

terminé au quatrième rang avec sept médailles (1 or, 2 argent et 4 bronze).

Les gymnastes algériens ont décroché cinq nouvelles médailles mercredi lors des épreuves individuelles et synchronisées, dont quatre en or et une en argent.

Les quatre titres continentaux ont été remportés par Dayane Hibon en individuel seniors messieurs, le duo Nouredine Belkhir-Dayane Hibon en trampoline synchronisé (seniors messieurs), Nadine Fedala chez les juniors filles et Medrag Youcef chez les juniors garçons. La médaille d'argent est reve-

nue au duo Nadine Fedala-Nada Khelouati dans l'épreuve du trampoline synchronisation juniors. Lors des compétitions par équipes disputées auparavant, les sélections algériennes seniors messieurs et juniors filles avaient également obtenu deux médailles d'argent. Outre l'Algérie, les Championnats d'Afrique de trampoline ont regroupé la Namibie, la Tunisie et l'Afrique du Sud, pays organisateur de cette édition 2026, se sont disputés après les compétitions de gymnastique artistique et de gymnastique rythmique.

FOOT / COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

USMA-Zamalek, les Rouge et Noir pour un premier pas vers le sacre



Le compte à rebours est lancé pour une affiche de prestige : l'USM d'Alger accueille le Zamalek SC, samedi au stade du 5-Juillet d'Alger (20h00), pour la finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de football, avec pour objectif de remporter cette première manche avant le rendez-vous décisif du Caire, en Egypte.

Vingt-six ans après la mythique finale de la Coupe de la CAF 2000, remportée par la JS Kabylie aux dépens d'Al-Ismaïly SC, une nouvelle affiche algéro-égyptienne s'invite ainsi sur la scène continentale.

L'USMA a validé avec brio son ticket pour la finale de la C3 en éliminant l'Olympique Safi (aller à Alger : 0-0, retour à Safi : 1-1).

De son côté, le Zamalek, actuel leader du championnat

égyptien, a franchi l'obstacle de l'autre représentant algérien, le CR Belouizdad (aller : 1-0, retour : 0-0).

Sacrée en 2023 aux dépens des Tanzaniens de Young Africans SC (aller : 2-1 à Dar Es-Salaam, retour : 0-1 à Alger), l'USMA nourrit l'ambition de décrocher une deuxième étoile continentale. Déjà référence algérienne dans cette épreuve, le club algérois entend confirmer son rang face à un adversaire expérimenté.

Les deux formations abordent cette finale avec un solide pedigree.

Le Zamalek, titré en 2019 et 2024, n'a jamais perdu en finale, tout comme l'USMA, victorieuse lors de sa seule apparition dans cette compétition. Le club algérois compte mettre tous les moyens en œuvre pour décrocher un deuxième sacré

continental, et cela passera inéluctablement par un bon résultat à l'issue de cette première manche, qui se jouera à guichets fermés devant un public des grands soirs.

Un adversaire aguerri

Les coéquipiers du capitaine Saâdi Redouani sortiront le grand jeu pour graver cette dernière marche vers la gloire.

Le récent vainqueur de la Coupe d'Algérie compte tout mettre en œuvre pour accrocher une nouvelle étoile face à une équipe du Zamalek qui s'est déplacée à Alger avec la ferme intention de gagner.

Sèchement battu dans le derby vendredi dernier en championnat face à Al Ahly (0-3), le Zamalek s'est racheté mardi en allant s'imposer sur la pelouse de Smouha (1-0), un succès qui a permis aux Rouge et Blanc de s'emparer de la première place.

Ils ne sont désormais plus qu'à trois points du titre, à une journée de l'épilogue.

Face à un Zamalek rompu aux joutes africaines, les joueurs de l'entraîneur sénégalais Lamine N'Diaye savent qu'ils devront faire preuve de réalisme et de rigueur pour sortir vainqueurs de cette première manche, avant le deuxième acte, prévu le samedi 16 mai au stade international du Caire (19h00, heure algérienne).

La formation cairote s'appuie sur une défense particulièrement hermétique, avec seulement six buts encaissés en douze rencontres cette saison en C3.

Sur le plan de l'effectif, les Rouge et Noir qui ont construit leur parcours sur la maîtrise et l'efficacité, seront une nouvelle fois privées de leur ailier Housseem-Eddine Ghacha, blessé au genou et forfait pour le reste de la saison.

Une absence notable à l'approche d'un rendez-vous aussi important.

Cette rencontre a été confiée à l'arbitre mauritanien Dahane Beida, qui sera assisté de l'Angolais Gilson dos Santos (premier assistant) et du Camerounais Elvis Noupue (deuxième assistant), tandis que le Mauritanien Abdelaziz Bouh officiera en tant que quatrième arbitre.

L'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) sera dirigée par le Ghanéen Daniel Laryea, assisté du Mauritanien Bou-bacar Sarr et du Kényan Mes-hack Medie.

CAN-2026 U17

Ghimouz dévoile une liste de 26 joueurs pour la phase finale

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17), Amine Ghimouz, a dévoilé une liste de 26 joueurs en vue de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, prévue du 13 mai au 2 juin, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), jeudi soir sur ses réseaux sociaux. Cette liste comprend 15 joueurs évoluant en Europe. Les cadets algériens ont validé leur qualification pour le rendez-vous continental, en terminant deuxièmes au tournoi de l'UNAF, disputé entre mars et avril dernier, à Benghazi (Libye). Lors de la CAN-2026, les Algériens évolueront dans le groupe D aux côtés du Sénégal, tête de série et ancien vainqueur de l'épreuve en 2023, de l'Afrique du Sud et du Ghana, plusieurs fois sacré. Les 16 équipes qualifiées pour la CAN-2026 ont été réparties en quatre groupes de quatre équipes chacune. Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe. Par ailleurs, les huit équipes remportant les quarts de finale obtiendront automatiquement leur qualification pour la Coupe du monde U-17 de la FIFA 2026.

Liste des 26 joueurs convoqués pour la CAN-2026 :

Gardiens : Nazim Benmedjoub (Paradou AC), Nazim Benkaïdia (CS Constantine), Yazid Tifrani (RC Strasbourg/ France)

Défenseurs : Ayoub Dahmas (USM Alger), Mahmoud Noubli (Paradou AC), Anas Belkanich (FC Toulouse - France), Yanis Messaoudi (AC Milan - Italie), Yasser Bouhadjela (O Akbou), Ayoub Bouacida (ES Sétif), Ilyes Mekkaoui (Volendam FC - Pays-Bas), Noam Benramdane (HSC Montpellier - France)

Milieux : Ali Sadjji (JS Kabylie), Walid Nechab (Olympique Lyonnais - France), Ilihan Refsi (Paris FC - France), Abderrahmane Zaoui (MC Mekhadma), Nazim Benghezal (Amiens SC - France), Bilal Daou (Eintracht Francfort - Allemagne), Adam Benali (Le Havre AC - France), Rayane Zidane (Bayer Leverkusen - Allemagne) Attaquants : Yacine Abed (Paradou AC), Melwane Zaidi (FC Bâle - Suisse), Khalil Touali (O Akbou), Tahar Akbache (USM Alger), Mohamed Valmy (Stade Rennais - France), Mehdi Maghlout (Inter Milan - Italie), Ilyas Grini (RC Lens - France).

LIGUE 1 MOBILIS

La JSS conforte sa position de dauphin, le MCO s'offre le derby de l'Ouest

La JS Saoura, large vainqueur en déplacement face à l'ES Mostaganem (4-0), a conforté sa place de dauphin, et le MC Oran a consolidé sa troisième place, grâce à son succès à domicile face à l'ASO Chlef (1-0), en ouverture de la 28e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, disputée jeudi.

Face à une équipe mostaganémoise, condamnée à la relégation avant même cette journée, les joueurs de l'entraîneur Abdelkader Amrani se sont baladés, en scellant leur net succès en première période.

La JSS a ouvert le score grâce à Saâdi (23'), avant que Sikiru ne fasse le break (26'). Fet-touhi a enfoncé le clou peu avant la demie-heure de jeu (27'). Le Nigérien Sikiru a ressurgi après la pause pour ajouter le quatrième mais (50') et un signer un doublé. Cette cinquième victoire, lors des six derniers matchs, permet à la JSS de consolider sa

deuxième position au tableau avec 50 points, qualificatif à la Ligue des champions, avec un match en moins programmé le mardi 12 mai à domicile face au CR Belouizdad (20h00), en mise à jour de la 19e journée.

De son côté, l'ESM qui jouera la saison prochaine en Ligue 2 amateur, stagne à la 15e et avant-dernière place avec 17 unités.

À l'Ouest du pays, le derby MCO-ASO est revenu aux locaux, dans un match très disputé de part et d'autre.

Après une première période marquée par une légère domination des gars de Chlef, les "Hamraoua" sont parvenus à trouver la faille au retour des vestiaires, sur une tête du défenseur central de Kerroum (58').

Les Oranais, dont ils s'agit du deuxième succès de suite, après celui décroché à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (2-1), consolident leur place sur le podium (3e, 48 pts), alors que les Chérifiens retombent dans leurs travers,

mais restent loin de la zone de relégation (9e, 34 pts).

Le CSC chute lourdement à Alger

L'autre match disputé ce jeudi, au stade du 20-août 1955 d'Alger, a été marqué par un récit offensif. Le Paradou AC, virtuellement relégué en Ligue 2, a sonné la révolte en surclassant le CS Constantine (5-3).

Le jeune attaquant du PAC, Mohamed Amine Ramdaoui, s'est illustré en signant un triplé (30', 46', 66'), qui lui a permis de grimper à la deuxième place des buteurs du championnat avec 8 réalisations, à égalité avec MS Bangoura (MCA), Zerrouki (ESS), Merzougui (MBR) et Benguit (CRB). Les deux autres buts du Paradou ont été l'œuvre de Sokkou (18') et Raqiq (84').

Les Constantinois, dont le contrat de l'entraîneur tunisien Lassaâd Dridi a été résilié à l'amiable depuis une semaine, ont sombré sur le plan défensif, même si l'attaque a sauvé

l'honneur en marquant trois réalisations par Tosin (41'), L'ghoul (87') et Benmoussa (90'+2).

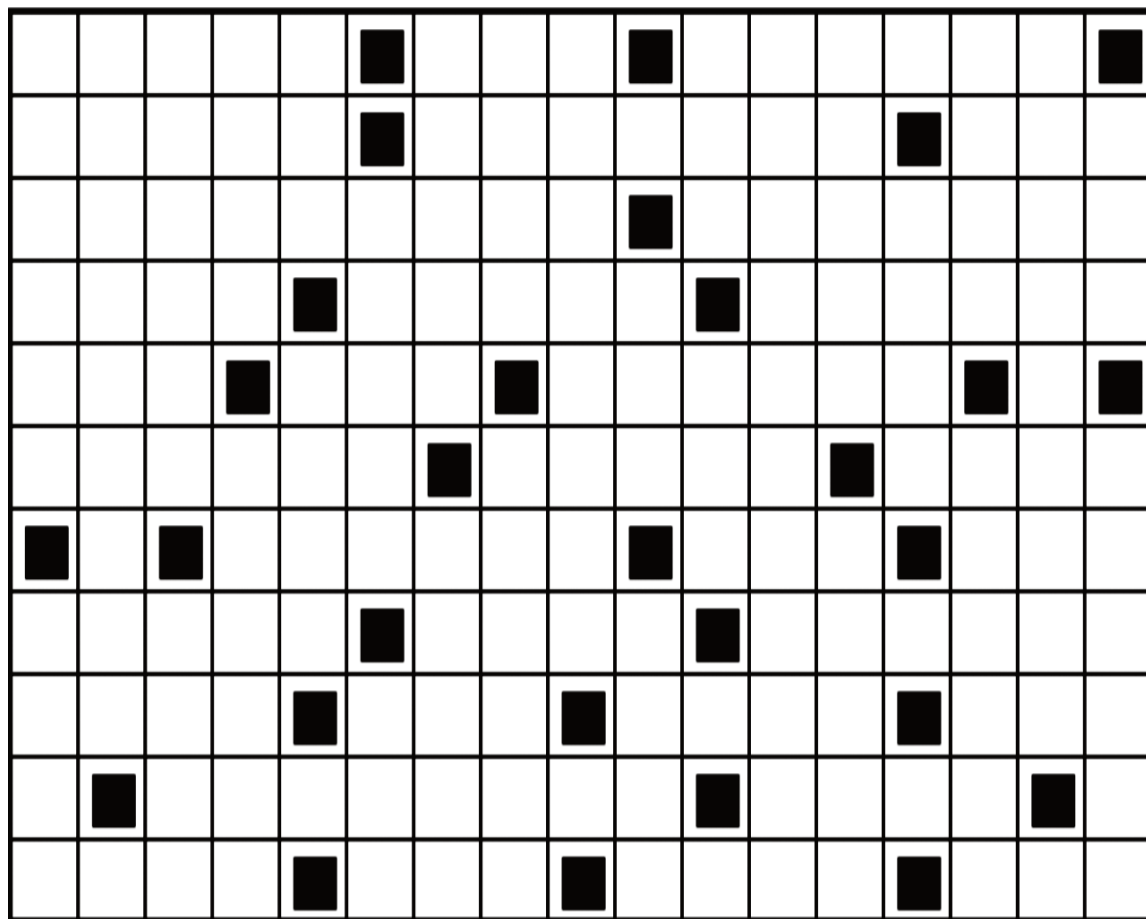
En dépit de ce deuxième succès de suite, le PAC (14e, 24 pts) reste sérieusement menacé par le spectre de la relégation, lui qui revient provisoirement à cinq points des premiers non-relégables : l'USM Alger et le MB Rouissat, qui comptent 29 points chacun, mais qui n'a plus le destin entre les mains.

Le CSC, dont l'objectif était de rentrer avec le gain du match pour relancer ses chances pour le podium, stagne quant à lui, à la 5e place avec 42 points.

Cette 28e journée se poursuivra vendredi, avec quatre matchs au programme. Le MC Alger, solide leader avec 61 points, tente de décrocher au moins le point du nul, à domicile face au MB Rouissat, pour officialiser le titre de la saison 2025-2026, pour la troisième fois de rang, et la dixième de son histoire.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- | | | | | | | |
|-------|-------|-------|--------|---------|----------|-----------|
| - 3 - | - 4 - | - 5 - | - 6 - | - 7 - | - 8 - | - 9 - |
| CIL | AVEN | ABIME | AERIEN | CURSIVE | OISELEUR | ABORIGENE |
| EMU | DATE | CELER | EGERIE | TALENTS | URSULINE | COTILLONS |
| ESA | DUEL | ECOPE | ELEGIE | | | NUTRITIVE |
| GUE | ECUS | ENGIN | FACILE | | | |
| LAI | ESSE | FAGOT | GITANE | | | |
| LET | ESTE | IDOLE | INNOVE | | | |
| LIN | ETRE | INNEE | LASERS | | | |
| LOT | GNUU | LOYER | LESERA | | | |
| MAS | IGNE | MISER | MACHIN | | | |
| MIT | IRAS | OPIUM | MEUTES | | | |
| REG | LARD | | RAIDIS | | | |
| RYE | MUNI | | SCORES | | | |
| SEL | NEVE | | | | | |
| SUE | OMIS | | | | | |
| TEL | RIEN | | | | | |
| TES | TEND | | | | | |

Devinettes
 Pourquoi les Indiens mettent-ils tout leur argent en bourse ?
 Réponse : ça rapporte des Sioux !

Le Saviez-vous ?

Les principaux facteurs qui pèsent sur votre prime d'assurance

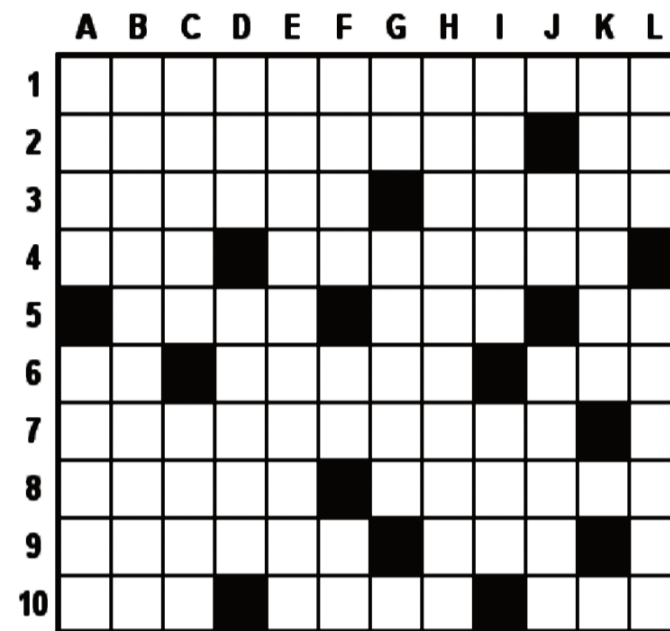


Le montant de votre prime d'assurance peut paraître assez mystérieux au premier abord. Ici, on vous propose de balayer les principaux critères qui entrent en ligne de compte du côté de l'assureur, lui permettant de déterminer vos risques d'incidents et d'accidents, et donc les éventuels remboursements à réaliser. Votre lieu de résidence. L'assureur va essayer de déterminer un profil d'assuré et y appliquer ensuite différents calculs qui sont censés être une mesure indirecte du risque de votre véhicule et de vous en tant que conducteur. Votre lieu d'habitation va être un premier facteur qui déterminera le montant de votre prime d'assurance.

Jeu des 7 Terres



Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Bien secouer
- 2 - Décliner - Possessif
- 3 - Conduite - Celui dont on vient de parler
- 4 - Presque brutal - Couverts
- 5 - Bien content - Série de lustres - Petite bourguignonne
- 6 - Vieil accord - Insonorisa - Pas beaucoup
- 7 - Français du Maghreb
- 8 - Repas pour les jeunes - Limites
- 9 - Belle faute - Impeccable
- 10 - Indice de viscosité - Enlèvement - Petit socle

Verticalement

- A - Division de cours - Choisis
- B - Congédiera
- C - Vomitif - Exister
- D - Net refus - Expulsée
- E - Thérapeute non officiel
- F - Trop souvent utilisée - Vague sujet - Dieu solaire
- G - Mot de parchemin - Cycles
- H - Se plaindraient bêtement
- I - Arme de brochet - Mauvaise école
- J - A payer - Hep !
- K - Extrême maigreur
- L - Peu dépensier - Vieux portier

Sudoku

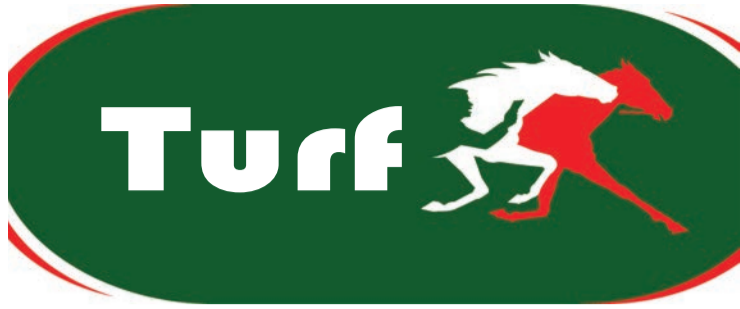
1	9	4						2
			9	1	2			5
	8							
8	5	9			4			6 3
			5					8 4
			6					7 9
						9		
9		7	4		3		2	
		5	7	8				6

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

1	B	R	I	N	G	U	E	B	A	L	E	R
2	R	E	P	O	N	S	E	R	L	E	D	I
3	V	A	M	E	S	E	R	V	E	T	U	S
4	S	E	C	R	E	V	E	T	U	S		
5	R	A	V	A	L	I	S	O	L	A	P	E
6	P	I	E	D	S	N	O	I	R	S		
7	T	E	T	E	T	E	S	E	U	I	L	S
8	E	R	R	E	U	R	A	P	T			
9	S	A	R	E	R	E	U	R	A	P	T	
10	S	A	R	E	R	E	U	R	A	P	T	

1	9	4	8	5	7	6	3	2
2	6	3	9	1	2	4	5	8
3	7	5	2	8	4	1	6	3
4	8	5	9	2	7	4	1	6
5	8	2	3	9	1	2	4	5
6	7	6	5	9	1	2	8	4
7	3	7	6	5	9	1	2	8
8	4	2	1	6	3	8	5	7
9	6	3	8	1	2	5	9	4
10	9	1	4	6	3	8	2	5



MEMO-COURSES Par Zeggai Abdelkader

Hippodrome d'El-Eulma 06/05/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.200m			Hippodrome de Tiaret 05/05/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.300m			Hippodrome de Barika 04/05/2026 Pur-sang anglais - Distance: 1.300m		
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.
1er MALIK	AP/ Y. CHELLAL	53.5	1er GUEBLI D'HEM	JJ/ AEK. DJELLOULI	53.5	1er GO OF WAR	O. CHEBBAH	54
2ème TF WADHA	AB. ATALLAH	56	2ème HAMAMA D'HEM	YS. BADAOUI	56	2ème EL KOURDI	MS. AIDA	54
3ème AMIR ECHARQ	JJ/ Y. MOUISSI	56	3ème ISHRAQ EL MESK	K. HAOUA	56	3ème MORZAKA	D. BOUBAKRI	52
4ème FADHEL	T. LAZREG	56	4ème JIANNA	AP/ IB. BIZ	56	4ème JOMANA	AP/ Y. CHELLAL	51
5ème KAID AL MAJD	A. HEBRI	55	5ème HAVANA D'HEM	MD. ASLI	55	5ème KAYDA	AB. AIDA	55
6ème BARBAROUS	B. BERRAH	55	6ème INITIAL	W. HAMOUL	55	6ème JAMILA	S. BENYETTOU	55
7ème FALAH	T. ALI OUAR	57	7ème HADIL EL MESK	AP/ F. BOUBEKEUR	57	7ème CARBILE	CH. ATALLAH	55
8ème RAZOUANE AL MAJD	CH. ATALLAH	54	8ème GHARAM	AZ. ATHMANA	54	8ème DHAME	A. KOUAOUCI	55
9ème HEB EL MESK	W. BENDJEKIDEL	57	9ème CALIGULA	F. ABDI	57	9ème SOUMOUD	A. HEBRI	55
10ème EL AREEJA	A. HAMIDI	55	10ème JAZZE DE SERSOU	R. BELMORSELI	55	10ème SURKHOIS SEPT	W. BENDJEKIDEL	54
11ème EL YASMINE	A. LAGHOUG	55	11ème GOAL D'HEM	H. BELMORSELI	55	11ème MAIDANE	MS. GUEHIOUCHE	56
retiré SAKER ESSAHRA	A. HADDOUCHE	55	retiré RAYEH	KH. BENKHATTOU	55	retiré AUROGUITE	T. LAZREG	54
						retiré MEGWAR HACHED	M. THAMEUR	53

Hippodrome de Barika 03/05/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.100m			Hippodrome du Caroubier 02/05/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.300m			Hippodrome de Laghouat 01/05/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.200m		
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.
1er AMOUADJ EL MESK	CH. TALLAH	54	1er HARAB D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	52.5	1er NAMIRA	R. BAGUIRA	54
2ème BORDJ EL ARABE	AH. CHAABI	50	2ème ICHTIYEQ	A. YAHIAOUI	57	2ème MON DE MONLAU	D. BOUBAKRI	51
3ème CALOUE	A. KOUAOUCI	55	3ème GHANI D'HEM	AB. ATALLAH	56	3ème TORNADO DE SRIDJA	T. MEGOUICI	58
4ème HADETH D'HEM	AP/ Y. BENDJEKIDEL	53.5	4ème HADITH D'HEM	K. HAOUA	56.5	4ème NOSSAL	M. SEMMAHI	55
5ème DORTMUND	JJ/ Y. MOUISSI	56	5ème AMIR DE KAT	S. BENDJEKIDEL	57	5ème ESSABIL	M. THAMEUR	53
6ème CLEOPATRA	T. ALI OUAR	54	6ème GHATTAS	AL. TIAR	56	6ème BOUTALEB	O. CHEBBAH	54
7ème FEMINA	MS. AIDA	55	7ème BENHIDAR AL HOCEIN	CH. CHAABANE	56	7ème ANGE	K. RAHMOUNE	52
8ème BOUAA	T. KOUAOUCI	55	8ème CHAWEL	W. BENDJEKIDEL	56	8ème AMIRA DE MONLAU	AM. BENDJEKIDEL	54
9ème HODNA D'HEM	T. LAZREG	56	9ème GAMRA D'HEM	A. BOUSSAA	54	9ème PIBOUL ESSAHRA	M. MERRAD	55
10ème JAMILDA	AB. AIDA	54	10ème IRTIDJAL	C. BOUSSA	54.5	10ème TAMOUH ZEN	A. AIDA	55
tombé BALADI	AN. CHAABI	55	retirée ANBAR EL MESK	A. HAMIDI	55	11ème ARSELAN DE LAHBIL	AB. AIDA	52
arrêtée MANDARINA	A. HEBRI	54	arrêtée CHAYBA	JJ/ S. ATALLAH	53	12ème MACEBU	B. BOUBAKRI	54

COURSES HIPPIQUES

Mouvement de grève et refus d'engagement

Les propriétaires ont décidé de ne pas engager leurs chevaux, bloquant les réunions de courses pour protester contre la non-régularisation de leurs situations financières. Une réunion est prévue ce samedi entre les propriétaires de chevaux de l'ensemble des hippodromes, afin d'établir un PV pour le transmettre au ministère de l'Agriculture et la direction générale de la SCHPM.



Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de Laghouat
Jeudi 07/05/2026

Paris TIERCE-QUARTE-QUINTE
5 - 3 - 6 - 12 - 1

TIERCE

G: 650 DA

QUARTE

G: 500 DA P: 50 DA

QUINTE

G: 8.900 DA P: 100 DA



Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de Djelfa
Vendredi 08/05/2026

Paris TIERCE-QUARTE-QUINTE
4 - 2 - 12 - 11 - 3 / R. 10

TIERCE

G: 300 DA C: 30 DA

QUARTE

G: 800 DA P: 80 DA T: 40 DA

QUINTE

G: 18.110 DA P: 340 DA G: 30 DA